



DROGUES, ÉCONOMIE ET SÉCURITÉ : QUE DOIT-ON ATTENDRE DE LA LOI ?

EGUS⁶

États généraux des usagers de Substances licites et illicites



Auto support et réduction des risques parmi les usagers de drogues

ANNUAIRE

www.asud.org/rdr

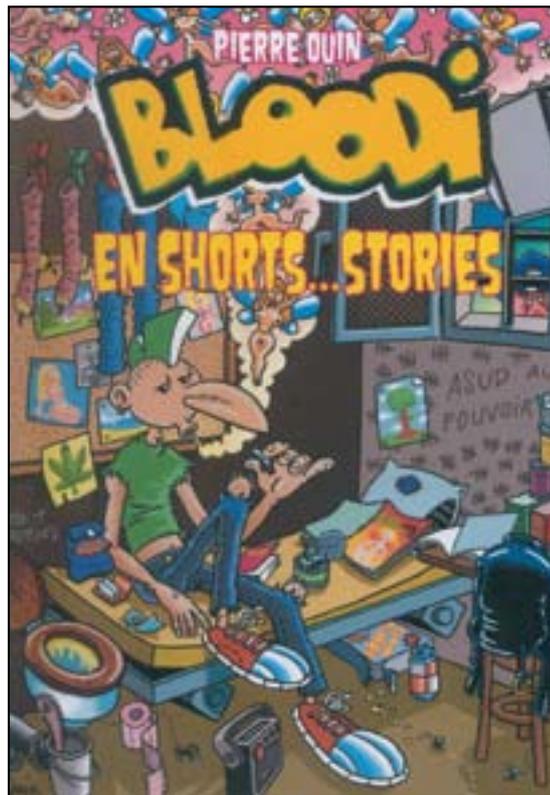
Asud, en partenariat avec Safe, vous présente www.asud.org/rdr/, **un annuaire des dispositifs de réduction des risques français.**

Cet annuaire est interactif et chacun peut ajouter ses commentaires. Les professionnels peuvent par exemple ajouter leurs horaires d'ouverture, le type de matériel distribué (Stérifilt®, Roule ta Paille, seringues 2cc...) ou leurs actions spécifiques (bus, échange de seringues en pharmacie...). De même, les usagers peuvent dire un mot de l'accueil et des services rendus.



PUBLICITÉ

Bloodi en short !



Un album contre un chèque de 20 euros ou un billet de 20 planqué entre 2 cartes postales : **QUIN 96, rue de la folie-mercicourt 75011 paris**

ABONNEMENT

Imprimer et envoyer le formulaire accompagné d'un chèque à l'ordre d'Asud

COMMANDE DE BROCHURES / ABONNEMENT

Nom (ou structure).....
Prénom.....
Adresse.....
Code Postal..... Ville.....

Commande de brochures

Je désire commander :

-exemplaires de « *BHD, le pourquoi et le comment* », soitx 0,30 €
 -exemplaires du « *Manuel des droits des usagers de TSO* », soitx 0,30 €
 -exemplaires du « *VHC, prises de risque, dépistage, traitement* », soitx 0,30 €
- + **Frais de port** : 10 € jusqu'à 100 brochures / 20 € jusqu'à 250 brochures / 30 € jusqu'à 500 brochures

Abonnement (trimestriel : 4 numéros par an)

- Particulier** (1 ex de chaque numéro)..... 12 €
- Professionnel, association et collectivité locale**
- 1 ex de chaque numéro..... 30 €
- 10 ex de chaque numéro..... 77 €
- 20 ex de chaque numéro..... 97 €
- 25 ex de chaque numéro..... 106 €
- 50 ex de chaque numéro..... 152 €
- 100 ex de chaque numéro..... 200 €

TOTAL

.....€ (pour les brochures)
+€ (pour le journal)
=€ à l'ordre d'ASUD

Asud-Journal 206, rue de Belleville 75020 Paris Association Loi 1901
Pour tout renseignement : 01 71 93 16 48 ou asud@club-internet.fr



Chers lectrices, chers lecteurs,

À l'occasion de son quarantième anniversaire, nous avons déjà consacré une large place au bilan de la loi de 70. Ce numéro 46 spécial Égus VI achève le cycle avec un tableau d'ensemble des conséquences de notre politique des drogues. La prohibition est devenue une source majeure d'insécurité. Les usagers sont pris entre le marteau de la répression et l'enclume de la dérive mafieuse du deal. Un constat d'échec largement illustré par les participants à cette sixième édition.

Les réformes proposées commencent par des aménagements de la loi actuelle, comme l'ouverture de SCMR (débat 4), une décriminalisation jurisprudentielle et réglementaire et/ou la contraventionnalisation (débat 1). La majorité des orateurs privilégie une nouvelle législation avec dépénalisation de l'usage de toutes les dopes et régulation publique du marché du cannabis (débat 2 et 3). Autant de propositions dont la mise en œuvre nécessite le dépassement des clivages partisans et une information accrue de la société et surtout des publics les plus concernés. La France a peur, nous devons la rassurer et la convaincre.

Sans négliger les questions sanitaires et la RdR (voir p.5), il nous semble indispensable d'alimenter le débat sur les aspects économiques, sécuritaires et démocratiques de la problématique. Nous dénonçons le coût faramineux d'une répression inefficace et proposons une réaffectation des moyens et des effectifs. Nous voulons promouvoir une politique qui résorbe le pouvoir économique et social des trafiquants. Et ainsi freiner la transformation des bandes de quartiers en mafias à l'italienne (débat 3).

Tel est le sens de notre appel « *Cannabis : sécurité pour tous* » et de notre participation active à la Marche mondiale le 7 mai prochain à la Bastille (voir en dernière page). À un an d'échéances électorales majeures, quatorze ans après notre seule manifestation d'envergure à l'appel du CAL 70 « *Drogues : légalisons le débat* », nous devons retourner dans la rue pour imposer la réforme de la politique des drogues comme thème majeur de la campagne. Au risque d'attendre cinq ans ou plus... ■ LAURENT APPEL



Gérald, t'es mort et ça fait chier. T'es parti comme ça, en douce, sans même laisser un de tes fameux scoops sur la réduction des risques ou la coïnfection auquel on ne comprenait rien. T'es parti un peu vite camarade. Remarque, t'étais peut-être attendu. Je sais que là-bas (en Haut, en Bas, je sais pas où exactement) on lance des convocs prématurées. On est un paquet à avoir reçu une invitation à visiter les étoiles avant l'heure. Toi qui étais toujours à la bourre, t'aurais pu attendre.

Ils disent que t'es mort d'un arrêt du cœur... dans ton cas, c'est un peu un accident de travail. Pas étonnant qu'il ait fini par lâcher - le cœur - avec tout le boulot que tu lui filais.

Adieu Gégé.

Militant d'Act Up et membre d'Asud, Gérald Sanchez fut l'un des fondateurs du Collectif pour l'abrogation de la loi de 1970 (CAL 70). Il est mort le 7 février 2011 au matin.

Directeur de la publication : Miguel Gorsse

Rédacteur en chef : Fabrice Olivet

Rédaction : Isabelle Céliérier, Laurent Appel, Pierre Chappard

Coordination : Fabienne Lopez

Photographies et maquette : Damien Roudeau

Numéro d'ISSN : 1257 - 3280

Imprimerie Delta Color

Commission paritaire en cours

Asud-Journal est tiré à 15 000 exemplaires

Ce numéro a pu paraître grâce aux soutiens de Sidaction et de la Direction générale de la santé (DGS).

Création du Réseau Français de Réduction des Risques

Renouveler la politique de réduction des risques	P.05
Crack en Île-de-France : l'échec du tout répressif	P.06

1970-2010, bilan d'une loi souvent critiquée, parfois réformée, jamais abolie

Construire un consensus au-delà des alternances	P.08
Aller dans le sens d'une harmonisation européenne	P.10
Le débat international	P.11
S'engager dans une stratégie de changement	P.12
Sanitaire vs économie et sécurité	
Licite et illicite	P.13
Se servir des expériences locales	P.14

Les usagers dans l'économie des drogues, la sécurité des biens et la sûreté des personnes

Rien n'a changé	P.16
Le boum de l'autoproduction	P.17
Cannabis & violence	
Du quotidien des usagers fréquentant les structures de première ligne...	P.18
En marge de la société	P.19
Le poids des représentations	P.20
... à celui des free parties	
Travailler avec les dealers ?	P.22
La prohibition génératrice de violence... ou pas	

Les drogues, l'immigration, la banlieue : Élaboration d'un objet politique sensible

La prohibition ne marche pas	P.24
Un nouveau monde	P.26
Comment convaincre les habitants ?	P.28
Où sont les usagers ?	
Les dealers face à la légalisation	

Salles de consommation à moindres risques : la confrontation entre usagers de drogues et riverains est-elle inéluctable ?

Convaincre les habitants, les politiques et les usagers	P.29
La sécurité... et celle des usagers	P.31
Et après ?	

CRÉATION DU RÉSEAU FRANÇAIS DE RÉDUCTION DES RISQUES



Renouveler la politique de réduction des risques

Réseau
Français
Réduction
Risques des

Depuis 2009, le Collectif du 19 mai (Asud, Fédération Addiction, Act Up-Paris, Gaïa, Safe, Sos Hépatites, SOS Drogues International, salledeconsoommation.fr) a mené le débat sur les salles de consommation à moindres risques qui a contribué à relancer celui sur la réduction des risques liés à l'usage de drogues.

Les blocages révélés par ce débat, mais aussi l'implication de beaucoup d'acteurs et d'associations venant de milieux très différents, ont montré l'intérêt de disposer d'un outil d'échanges permettant également de communiquer auprès des médias et du grand public sur la réduction des risques, ses outils et ses concepts innovants.

Afin de garder la dynamique amorcée, la partager et la mettre à la disposition de tous sans instaurer un fonctionnement trop contraignant, les associations du Collectif du 19 mai ont donc créé le Réseau Français de Réduction des Risques.

Un réseau souple et ouvert, s'appuyant sur quelques principes de base. Chaque personne ou association membre reste libre de signer ou non les différentes prises de position du réseau. Chacun aura ainsi accès à la totalité de l'information, sans pour autant être contraint de s'engager au-delà de ses convictions et/ou de ses orientations. N'ayant, bien sûr, pas vocation de se substituer aux fédérations ou aux associations, ce réseau se veut un lieu de rencontre et d'expression, que ce soit pour les acteurs du soin, de la prévention, de la réduction des risques, institutionnels ou en exercice libéral, pour les responsables politiques, éducatifs ou citoyens, pour les consommateurs de produits psychoactifs ou pour les citoyens intéressés par le sujet.

Des personnalités et acteurs politiques, des associations comme Aides, Élus Santé Publique & Territoires, Élus locaux contre le sida, l'Association nationale des généralistes pour la recherche et l'étude sur les hépatopathies chroniques (Angrehc), l'Union des familles laïques ou l'Association des médecins urgentistes de France (AMUF) ont déjà rejoint ce réseau.

« CRÉER UN COMITÉ SCIENTIFIQUE PLURIDISCIPLINAIRE POUR CONTRIBUER À L'AMPLIFICATION, LA STRUCTURATION, LA DIFFUSION ET À LA VISIBILITÉ DE LA RECHERCHE CONCERNANT LA RÉDUCTION DES RISQUES LIÉS À L'USAGE DE DROGUES »

Si la première action du réseau a été un appel à une politique des drogues intégrée sur le crack en Île-de-France (voir pages suivantes), la seconde a été de créer un comité scientifique pluridisciplinaire pour contribuer à l'amplification, la structuration, la diffusion et à la visibilité de la recherche concernant la réduction des risques liés à l'usage de drogues (et le domaine des addictions).

Tout un programme, quand l'Inserm constate dans son expertise collective sur la réduction des risques que « *les recherches dans le domaine des addictions et de la réduction des risques effectuées en France sont éclatées, non coordonnées et manquent de financement dédié* ».

Pour plus d'informations :
http://www.asud.org/article-233-creation_du_Reseau_Francais_de_Reduction_des_risques.html

CRACK EN ÎLE-DE-FRANCE : L'ÉCHEC DU TOUT RÉPRESSIF



« EN NOUS INSPIRANT DES EXPÉRIENCES DES VILLES EUROPÉENNES, IL Y AURAIT POUTANT DES SOLUTIONS POUR SORTIR DE L'IMPASSE »

plus faciles et rentables, les éloignant plus encore du système de soin. Malgré leur connaissance du terrain, les collectivités locales, qui n'ont pas les compétences en matière de maintien de l'ordre ou de réduction des risques, sont impuissantes.

Repenser complètement la stratégie

En nous inspirant des expériences des villes européennes, il y aurait pourtant des solutions pour sortir de l'impasse. Il y a cinq ans, les 4 plus grosses villes des Pays-Bas (Amsterdam, Rotterdam, La Haie, Utrecht) ont par exemple adopté une approche des drogues dite « intégrée »³, mettant en place une coordination de tous les acteurs travaillant avec les usagers en grande précarité (services sociaux et sanitaires, municipalité, police, justice) et se concentrant sur les problèmes d'ordre public autant que sur l'amélioration du dispositif d'accompagnement. Ils ont ouvert des logements sociaux et des programmes d'hébergement adaptés (connus sous le nom de « *Housing first* »), des programmes d'insertion sociale ainsi que des salles de consommation pour les

Aujourd'hui, de nombreux médias¹ alertent sur « le retour du crack dans la capitale ». Or, loin d'être un phénomène nouveau, la course-poursuite policière contre les scènes ouvertes de crack n'a jamais cessé entre le nord-est parisien et la Seine-Saint-Denis. Malgré son échec, cette stratégie répressive continue à être conduite au mépris de la santé des consommateurs et de la tranquillité des riverains.

Un scénario absurde et cynique qui se répète, depuis l'apparition du crack en 1991 aux alentours de la place Stalingrad : création d'une scène ouverte de consommation, plaintes des habitants et commerçants, alerte donnée par un coup de projecteur médiatique et réaction des décideurs pour montrer qu'ils font ce qu'il faut avec l'envoi de cars de CRS pour une dispersion du lieu de consommation... qui se reforme un peu plus loin avant de revenir, évacuation après évacuation, à son point de départ ! Cet effet de déplacement, dit

effet « lit à eau » est pourtant bien connu ! Quand on chasse une scène ouverte sans autre solution, elle va ailleurs, parfois à quelques centaines de mètres.

De Stalingrad à Stalingrad, en vingt ans, rien n'a changé. Et c'est peu dire que le « plan Crack » qui devait s'attaquer à ce problème n'a donné aucun résultat : ni la tranquillité des riverains ni l'état sanitaire et social des usagers ne se sont améliorés ; 85% n'ont pas de logement stable², 80% sont sans emploi, 49% connaissent des troubles psychologiques, 72% sont contaminés par le VHC, et 81% ont connu la prison au cours de leur vie.

Ce désastre sanitaire et urbain n'a pourtant pas infléchi l'obstination de la préfecture, qui persiste dans une politique stérile. Leur déniaient les moyens d'accompagner des usagers qui - ne pouvant consommer dans une structure adaptée - continuent de le faire dans les rues adjacentes, elle a cantonné les acteurs sociosanitaires dans un rôle de caution du dispositif répressif. Habitants et commerçants en sont ulcérés. Contrainte par la politique du chiffre, la police se désintéresse des gros dealers et traque les consommateurs,

usagers de crack. La police s'est concentrée sur les gros dealers. Les usagers qui sont pris à consommer dans la rue risquent une amende, voire d'être interdits de territoire, mais sont surtout orientés vers les travailleurs sociaux des salles de consommation. Incluant toute l'échelle de la réduction des risques et de l'accompagnement au soin, cette politique pragmatique a été un succès pour les usagers comme pour la communauté. Très peu d'usagers consomment aujourd'hui dans la rue et rares sont les problèmes d'ordre public. Les usagers se sont petit à petit stabilisés et sont en partie sortis de la grande précarité. Les taux de morts par overdose ou de contaminations par les virus VHC/VIH sont très bas (il n'y a par exemple eu aucun cas de contamination VHC en 2008 à Amsterdam).

Une approche intégrée exportable au contexte parisien, pourvu que les différents acteurs acceptent de sortir de leur logique cloisonnée. Pour cela, il faut ressusciter la politique de la ville et renforcer les capacités d'intervention et d'expérimentation des collectivités territoriales, il faut créer des outils innovants comme les salles de consommation, des programmes de logements et d'insertion adaptés. Il faut aussi une véritable volonté politique, pragmatique, qui cherche à résoudre les problèmes des citoyens, et non à défendre une idéologie. C'est à cette seule condition que nos quartiers retrouveront leur tranquillité sans sacrifier les usagers. ●

Asud, Fédération Addiction, ActUp-Paris, Aides, Gaïa-Paris, Safe, Sos Hépatites Fédération, salledeconsoommation.fr, SOS Drogues International, Élus Santé Publique & Territoires, Élus Locaux contre le sida, Association Charonne, Union des familles laïques, Angrehc, SOS Addictions, Jeunes Écologistes, Jeunes Radicaux de Gauche, Mouvement des Jeunes Socialistes...
(Liste complète des soutiens disponible auprès du Réseau)

1) *Paris Match* du 28/02/2011, *20minutes* du 23/02/2011, *Le Parisien* du 14/02/2011

2) *Swaps* n°44 - Le Crack selon l'enquête Coquelicot (http://www.pistes.fr/swaps/44_62.htm)

3) IDPC - The Dutch treatment and social support system for drug users (<http://www.idpc.net/fr/node/1284>)



1970-2010 : BILAN D'UNE LOI SOUVENT CRITIQUÉE, PARFOIS RÉFORMÉE, JAMAIS ABOLIE

L'historique de la politique des drogues sous l'angle de la loi de 70 et son impact depuis quarante ans sur la sécurité globale des personnes, y compris celle des usagers. Avec, en toile de fond, les changements intervenus au niveau international, notamment aux États-Unis.

CONSTRUIRE UN CONSENSUS AU-DELÀ DES ALTERNANCES

NICOLE MAESTRACCI ancienne présidente de la **Mildt** (1998-2002)

J'ai présidé la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt) de 1998 à 2002 et en tant que magistrat, j'ai eu affaire à ces questions avant et après. Je ne vais pas faire le bilan de la loi de 70 mais simplement poser un certain nombre de questions.

Un outil, pas une fin en soi

D'abord, celle du cadre dans lequel on travaille. Il est assez contraint par les conventions internationales, qui obligent à pénaliser la détention de stupéfiants, selon une liste de substances classées chaque année par l'ONU comme stupéfiants. À part l'inscription sur cette liste, **il n'y a donc pas de définition du mot stupéfiant**. Toutes les législations nationales sont fondées sur cette liste avec, en background, l'idée qu'il existe un certain nombre de produits licites pour des raisons culturelles, historiques, etc., alors qu'ils ne sont pas nécessairement les moins dangereux. Des conventions qui obligent donc à pénaliser la détention, mais pas l'usage. Un point important car on pourrait très bien modifier la loi en supprimant la pénalisation de l'usage, la peine de prison pour les usagers et faire comme d'autres pays qui n'ont pas dépénalisé. Car contrairement à ce que l'on dit trop souvent, ni le Portugal ni l'Espagne n'ont dépénalisé. Ils ont prévu des sanctions administratives équivalant aux contraventions judiciaires françaises (Ndlr : *En Espagne, l'usage privé de toutes les drogues et la production privée de cannabis pour usage personnel ne sont pas pénalisés*). Supprimer la pénalisation de l'usage en pénalisant la détention n'est cependant pas évident en termes d'effet, dès lors que pratiquement aucun usager n'est interpellé parce qu'il est en train de fumer ou de consommer mais dans le cadre d'un contrôle d'identité ou autre parce que l'on trouve sur lui une certaine quantité de stupéfiants. Dans la pratique, la distinction entre détention et usage

est donc relativement théorique, notamment compte tenu de la pratique d'interpellation, et de la pratique policière et judiciaire de notre pays. La France est un pays qui mythifie et qui surestime le rôle de la loi qui n'est pourtant qu'un outil, pas une fin en soi. **Modifier la loi sans avoir construit de consensus sur ces questions aura sans doute un effet contreproductif.**

Une approche moralisante

Quelles sont les questions qui sont aujourd'hui posées ? Quand je suis arrivée à la Mildt, je savais qu'aucun consensus parlementaire utile ne serait possible pour modifier la loi. Je savais également que tous les textes de droit pénal et de procédure pénale votés ces vingt dernières années ont accru la répression et la durée des peines, favorisant la réponse pénale au détriment des réponses éducatives et sanitaires. Un contexte général de durcissement des lois de procédure pénale.

Quelles sont les pistes actuelles ? Nous sommes tous d'accord pour dire que **l'ensemble des politiques répressives d'éradication ont rencontré un échec important et indiscutable**. Deuxièmement, la France n'est pas un pays pragmatique (comme le montre l'actuel débat sur les lois bioéthiques), avec une approche extrêmement moralisante des choses. Troisièmement, il y a peu de données épidémiologiques à disposition du grand public et des politiques. J'ai fait le choix de développer l'observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), de conduire des programmes de recherche et de faire en sorte que les données scientifiques dont on disposait soient mises à disposition du grand public et des politiques. Mais ça ne suffit pas. Parce que **toute politique publique intelligente met au moins dix ans à se mettre en place**, c'est-à-dire deux alternances politiques. Et tant qu'à chaque alternance on décidera de faire des choses totalement différentes de ses prédécesseurs, on n'en sortira pas. Quand j'ai quitté la Mildt, on m'a beaucoup reproché



Olivier Postel-Vinay, Anne Coppel, Nicole Maestracci

d'avoir dit que les politiques d'éradication étaient irréalistes et qu'il n'y avait pas de société sans drogue. On m'a beaucoup reproché d'avoir banalisé le cannabis parce que j'avais donné des arguments scientifiquement justes qui ne peuvent pas être attaqués. À lire le dernier rapport de l'OFDT, on voit bien que les connaissances scientifiques ont peu changé sur le sujet. Mais malgré cela, quand le gouvernement change, on entend des discours extrêmement inquiétants fondés sur la peur.

Sortir des clivages politiques

La modification de la loi passe par la responsabilisation des politiques et par un consensus qui dépasse les alternances. Les pays qui ont réussi à s'en sortir ont réussi à **construire un consensus au-delà des alternances**, ce qui a, du coup, dépolitisé le sujet. Un point extrêmement important. Il faut continuer à développer les connaissances et à les mettre à disposition des personnes.

Deuxième chose importante : obtenir que les drogues licites soient traitées de la même manière que les drogues illicites. C'est aussi une manière de faire réfléchir la société tout entière - politi-

ques et grand public - sur ses rapports aux produits, sans se cantonner au cercle relativement étroit des drogues illicites. La bataille a été longue mais il me semble aujourd'hui que le niveau de connaissance se soit accru et **la grande majorité des personnes pense désormais que l'alcool est une drogue**. Quelque chose qui a permis de faire progresser les esprits sur ces questions.

Plusieurs perspectives semblent aujourd'hui possibles pour faire changer la loi et les pratiques policières et judiciaires. Car la question de la loi est surtout une question de pratiques policières et judiciaires. Notre système de poursuites pénales est fondé sur l'opportunité des poursuites et aucun gouvernement n'a été en mesure de donner les instructions qui permettent de modifier les choses. À part en 1999, avec la circulaire Guigou qui demandait de « *faire preuve de discernement* », de privilégier la santé publique et de ne pas poursuivre pour simple port de seringue. Mais ce n'était qu'une circulaire, qui reste en partie lettre morte. L'idée dans la police, c'est qu'interpeller les consommateurs permet de remonter les filières du trafic, une idée qui reste très présente même si ce n'est pas le cas. Le tout, dans une politique du chiffre qui fait que chaque usager interpellé est une affaire élucidée.

« NOUS SOMMES TOUS D'ACCORD POUR DIRE QUE L'ENSEMBLE DES POLITIQUES RÉPRESSIVES D'ÉRADICATION ONT RENCONTRÉ UN ÉCHEC IMPORTANT ET INDISCUTABLE »

2012, c'est demain

L'ouverture du débat international paraît relativement limitée, notamment parce que le discours américain reste extrêmement prudent. Beaucoup de choses doivent remonter pour qu'il y ait un vrai débat sur ces questions. **Je crois plus à des modifications de jurisprudence qui permettraient de dire qu'en-deçà d'une certaine quantité, il n'y aurait pas de poursuite mais une orientation - libre - vers le système sanitaire**. D'autant que l'orientation vers le système sanitaire peut déboucher sur une prise en charge. C'est d'ailleurs ce qui se passe aujourd'hui au Portugal où le système n'est pas très différent.

S'il existe actuellement un certain nombre de pistes dans le cadre très contraint qui nous est donné aujourd'hui, la question essentielle, c'est comment faire évoluer les objectifs de politique publique et aboutir à un consensus sur ces questions. 2012, c'est demain, et on verra si l'on parvient à faire en sorte que l'ensemble des partis politiques se retrouvent au moins sur la réalité.

Quand Apaire dit au Conseil national du sida que les interpellations ont permis de faire baisser la consommation de cannabis, on se rend compte que l'inflexion de la courbe remonte en fait à 2002. On pourrait donc dire que c'est au contraire, suite aux instructions pénales beaucoup plus modérées prises lorsque je présidais la Mildt. **Notre responsabilité, c'est de ne pas dire des choses scientifiquement fausses.** ●

ALLER DANS LE SENS D'UNE HARMONISATION EUROPÉENNE

DIDIER JAYLE ancien président de la Mildt (2002-2007)

Didier Jayle



Médecin, je n'avais pas la même familiarité avec la loi et son application. Mais la question de la réforme de la loi de 70 s'est très vite posée, notamment pour l'élaboration du plan gouvernemental 2004-2008.

Le poids des conventions

Si on peut changer la loi (en Europe, la criminalisation de l'usage n'existe qu'en France et en Suisse), on reste cependant tenu par les conventions internationales. Et derrière les conventions internationales, il y a les États-Unis qui ont porté et forgé ces conventions. Au départ, pendant la guerre de l'opium pour tacler la France et l'Angleterre et prendre leur place en Asie,

« ALLER DANS LE SENS D'UNE HARMONISATION EUROPÉENNE POURRAIT SÛREMENT AIDER »

et après la Première Guerre mondiale (la signature du traité de Versailles a été conditionnée à celle des conventions internationales qui ont été annexées au traité). Les Américains ont fait de cette politique contre la drogue « l'axe du Bien » et un outil de leur politique impérialiste. Même si on assiste aujourd'hui à un changement prudent de la politique américaine, **la Commission des stupéfiants de l'ONU** (où l'Europe est représentée par le pays qui la préside) qui se réunit tous les ans à Vienne **pourrait permettre une révision de ces conventions, complètement obsolètes et inefficaces pour lutter contre le trafic**. Il est donc urgent de les modifier, d'autant que le sida a déjà montré qu'il fallait voir les choses différemment.

Contraventionnalisation avortée

Pour revenir à la loi de 70, je suis d'accord pour dire qu'il faut un consensus pour la modifier. Elle a d'ailleurs été votée à l'unanimité, par la droite et la gauche. J'ai eu l'opportunité en 2003 de faire un peu bouger les choses. À la demande de la droite qui disait « *ce que n'a pas fait la gauche, nous le ferons* », j'ai planché sur un projet de réforme de la loi. Mais la Mildt étant un organisme interministériel, il n'y avait pas de consensus au sein du gouvernement. Le ministère de la Justice disait « *nous la loi, elle nous va, on veut bien une modification mais on garde le délit sans emprisonnement* ». Le ministère de l'Intérieur était favorable à la contraventionnalisation - finalement une dépena-

« LES AMÉRICAINS ONT FAIT DE CETTE POLITIQUE CONTRE LA DROGUE « L'AXE DU BIEN » ET UN OUTIL DE LEUR POLITIQUE IMPÉRIALISTE »

lisation de fait - comme le ministre de la Santé, Jean-François Mattei, mais il n'y a pas eu consensus sur la nature et le montant des amendes. L'Intérieur voulait une amende de 5^e classe (1 500 €) et maintenir la garde à vue, d'autres voulaient tenir compte des récidives (ce qui impliquait de créer un fichier), des divergences face auxquelles il a fallu l'arbitrage de Matignon. Entretemps, il y a eu la canicule, Mattei a sauté, Villepin est arrivé, et la réforme a été enterrée. Un noyau de députés « à droite de la droite » a tout fait pour aller **contre la réforme et vers un durcissement**.

Le levier européen

La loi de 70 est très inégalement appliquée selon les villes et les régions. Comme le montre l'enquête Eropp, dans laquelle grande majorité de Français se déclarent contre la dépénalisation du cannabis, il n'y a pas non plus de consensus dans l'opinion publique. Modifier la loi est un problème très complexe qui impliquerait une réflexion au niveau européen. Aller dans le sens d'une harmonisation européenne pourrait sûrement aider. 73% des Français pensent d'ailleurs qu'il serait bon que l'Europe s'empare du sujet. **Il est indispensable d'avoir cette réflexion au niveau européen**. Ayant du mal à ne pas partir de l'Hexagone, la France a tendance à penser qu'elle peut tout changer, alors que c'est impossible à cause des conventions. ●

Journaliste, je dirige le magazine *Books* et je n'ai aucune expertise sur la question des drogues. Mais avec ce numéro, notre objectif était d'attirer l'attention des lecteurs français sur une manière de voir différemment les choses en faisant appel aux regards étrangers.

Cesser de réfléchir en termes de prohibition

Plusieurs ouvrages, aux États-Unis ou ailleurs, montrent qu'il existe un débat technique - pas du tout moral - sur la question de savoir s'il ne serait pas opportun, non pas d'adoucir un peu les lois répressives mais d'aller beaucoup plus loin et de dépénaliser entièrement l'usage et la détention du cannabis et de toutes les drogues. Voire, pour certains auteurs, de légaliser non seulement l'usage mais aussi la production et le commerce de toutes les drogues. Un débat très construit, depuis longtemps, avec des arguments puissants. Des gens tout à fait sérieux comme des économistes, des professeurs à Harvard ou autre écrivent des livres et des articles pour expliquer qu'**au nom de l'efficacité économique, politique, sociale, sécuritaire et même de l'efficacité internationale et géopolitique, il serait logique de cesser de réfléchir en termes de prohibition.** Aujourd'hui, les phénomènes « Al Capone » produits par le trafic des drogues sont beaucoup plus importants que ceux liés, en son temps, à la prohibition de l'alcool aux États-Unis. Le Mexique, l'Afghanistan mais aussi des pays africains sont aujourd'hui déstabilisés. Aux États-Unis, 3 à 400 000 personnes sont incarcérées pour des délits liés à l'usage ou à la détention de drogue. Un coût considérable, qui contribue à aggraver les inégalités sociales puisque la majorité de ces détenus sont des Noirs alors que la majorité des consommateurs sont des Blancs.



Olivier Postel-Vinay

Dépenser le champ des experts

L'important, c'est de comprendre et la presse française n'en parle peu ou pas. Et si ce dossier de *Books* a entraîné quelques émissions de radio, il n'a pas réussi à susciter le débat espéré, débat qui, dans un premier temps, consiste simplement à **faire savoir que des gens de qualité (de droite comme de gauche) sont favorables à la légalisation.** Depuis quelque temps, ce débat dépasse le champ des experts, des économistes et des spécialistes pour toucher une partie de l'opinion publique en Amérique Latine. Le prix Nobel Mario Vargas Llosa a par exemple déclaré : « *Il existe une solution, elle consiste à dépénaliser la consommation de drogues au travers d'un accord international entre pays producteurs et pays consommateurs. C'est la seule façon d'en finir avec la criminalité dévastatrice du narcotrafic, la plus grande menace actuelle contre la démocratie en Amérique Latine.* » Dans un article d'*El Pais*, il estime également que « *l'expérience du Mexique le confirme, il est impossible de battre militairement le narcotrafic. Tant qu'il y aura des consommateurs, il y aura des plantations de drogue et du trafic. La dépénalisation, voire la légalisation, est le seul remède* ». C'est aussi le cas de l'écrivain Carlos Fuentes et d'un certain nombre d'hommes politiques. Contrairement à ce qui se passe en Europe, où aucun homme politique n'a pris position en faveur d'une dépénalisation de l'usage de toutes les drogues. En Amérique Latine, il y a désormais un certain nombre de leaders politiques de premier plan qui ont pris position, soit en faveur de la dépénalisation, soit en faveur de certaines formes de légalisation, étant entendu que la légalisation de l'usage n'est pas la même chose que la légalisation de la production et du commerce.

Pourquoi aller jusqu'à proposer la légalisation de la fabrication et du commerce ? Parce qu'aux yeux de certains (parmi lesquels des policiers américains de haut niveau, des magistrats brésiliens, l'ancien président du Mexique...), **c'est la seule manière de couper radicalement l'herbe sous le pied des trafiquants.** ●



S'engager dans une stratégie de changement

ANNE COPPEL

Il faut effectivement distinguer production et usage. Et s'il y a parmi les experts, notamment les économistes, un consensus sur l'échec de la prohibition au regard de ses objectifs, cela ne veut pas dire pour autant qu'on puisse tout changer d'un coup de baguette magique. On n'a pas La solution. Mais ce qui est sûr et ce qui fait consensus, c'est la nécessité de s'engager dans une stratégie de changement, d'abord en dépénalisant l'usage et la détention qui représentent la majorité des incarcérations (plus de 55% en France). La question des trafics est, elle, extrêmement compliquée.

La France n'arrête pas d'invoquer les conventions internationales alors que **de plus en plus de pays dépénalisent l'usage et la détention**. Avec plusieurs manières de le faire. Par exemple, comme en Amérique Latine (Argentine, Brésil), en faisant

« PLUS ON RÉPRIME, PLUS ON LÉGITIME LA RÉPRESSION, ET PLUS NOMBREUX SONT CEUX QUI SOUTIENNENT LA RÉPRESSION DANS LA POPULATION »

appel à la Cour des droits de l'homme, droits qui sont au-dessus des lois. Récemment, la Commission des droits de l'homme de l'ONU vient à son tour de rendre un rapport dont la première recommandation est de dépénaliser ou décriminaliser (on peut garder la sanction et l'interdit) pour ne pas envoyer des gens en prison pour usage, production, détention, tous les actes - ILS - associés à l'usage.

C'est la première mesure raisonnable à prendre et sur laquelle il y a un consensus international des experts. Lors de la dernière Conférence internationale de lutte contre le sida, le directeur du Fonds mondial, Michel Kazatchkine a clairement affirmé que la criminalisation de l'usage était un crime conduisant à des morts, un obstacle dans la lutte contre le sida. Une conférence qui a abouti à la Déclaration de Vienne dont je retiens deux recommandations : les politiques de réduction des risques qui ont fait la preuve de leur efficacité, et la décriminalisation de l'usage et de la détention. Des mesures qui font consensus parmi tous les experts internationaux qui ont travaillé sur la question. Dernier point : plus on réprime, plus on légitime la répression, et plus nombreux sont ceux qui soutiennent la répression dans la population.

Sanitaire vs économie et sécurité

FABRICE OLIVET

On a rarement l'occasion en France d'évoquer ces questions-là, et cela me permet d'introduire une question centrale du point de vue d'Asud : la place du sanitaire. Une place omniprésente, y compris dans l'identité de notre association créée dans le cadre de l'épidémie de sida et qui n'aurait sans doute pas été tolérée autrement, alors qu'elle compte pour peanuts dans le débat américain. Outre-Atlantique, des économistes sérieux et des politiques, souvent d'obédience libérale (économique et politique), prennent aujourd'hui position en faveur de la légalisation - pas de la décriminalisation - parce que sécurité et

économie sont des arguments qui impressionnent le citoyen américain. Un débat qui a beaucoup de mal à voir le jour en France. **Notre avance sur le terrain sanitaire nous a peut-être bloqués sur tous les autres terrains qui pourraient permettre de changer l'inchangeable.**

AUDE LALANDE

On n'arrive pas à décrocher de la question sanitaire. **Or ce qui est posé aujourd'hui, c'est la question sociale et politique.** On est vraiment prisonniers de la représentation sanitaire et il faudrait arriver collectivement à switcher. C'est grave d'avoir des lois qui remplissent les prisons de pauvres, il y a urgence à bouger.

Aude Lalande





Anne Coppel, Nicole Maestracci

« LA LÉGALISATION NE PRODUIT PAS NÉCESSAIREMENT L'ENSEMBLE DES EFFETS ESCOMPTÉS »

produit pas nécessairement l'ensemble des effets escomptés. Je suis assez pessimiste sur les drogues licites, en particulier sur la consommation d'alcool parce que le lobby industriel est d'une puissance considérable.

Dernier point : ce sont toujours les plus défavorisés qui se retrouvent en prison. Il faut se garder de penser que la légalisation produira des effets considérablement positifs. Je ne crois pas à un changement radical dans les prochaines années. Je crois à des évolutions, à la conduite d'un débat national et international beaucoup plus riche, pas aux changements totalement radicaux. »

DIDIER JAYLE

Il y a une différence de perception (et de consommation) entre le cannabis et les autres drogues. La France compte 4 millions de consommateurs occasionnels de cannabis, une centaine de milliers pour l'héroïne et la cocaïne. L'évolution américaine est surtout basée sur le cannabis. **Mais quand on durcit la loi sur le tabac, ouvrir en même temps sur le cannabis pose un problème de cohérence.** D'autant que depuis l'expertise de l'Inserm, le faisceau

Licite et illicite

FABRICE OLIVET

Sur la question du licite et de l'illicite, je fais une hypothèse à discuter : la naissance de l'addictologie, cette science hospitalo-universitaire qui prétendait être pédagogique en disant que toutes les drogues sont dangereuses, s'est peut-être retournée contre nous car même les drogues licites sont désormais considérées comme dangereuses par une majorité de l'opinion. Des discours que l'on n'entendait pas il y a quinze ans. **L'addictologie n'a-t-elle pas renforcé la stigmatisation des usagers de drogues illicites** dans le sens où la question sanitaire bouche désormais toute évolution des aspects de sécurité et d'économie qui devraient être prépondérants dans ce dossier ?

NICOLE MAESTRACCI

Les derniers résultats de l'enquête Eropp montrent que le climat actuel en France est un climat de peur, y compris dans d'autres domaines. Je ne pense pas que l'élargissement à l'alcool et au tabac ait changé le regard de la société mais aujourd'hui, **l'opinion est beaucoup plus dans une approche répressive à l'égard de tout**, une inquiétude générale.

Deuxième chose : travailler sur l'alcool, le tabac et les médicaments m'a fait relativiser la question de la légalisation parce que je n'avais pas mesuré la force des lobbies industriels légaux qui sont très puissants. Dans le contexte actuel, on ne peut envisager qu'une politique de petits pas, pas de changement radical. Le raisonnement sans faille n'a pas prise en politique, et la légalisation ne



Béatrice Stambul



d'arguments se renforce vis-à-vis d'un surrisque schizophrénique avec le cannabis. Une proportion infime au regard du nombre de consommateurs mais qui pose un problème de cohérence face au principe de précaution inscrit dans la loi de santé publique.

BÉATRICE STAMBUL

Je ne vois pas en quoi il faudrait interdire quelque chose parce que c'est dommageable pour la santé. Pourquoi ne pas interdire aussi l'ULM, les acides gras non saturés... ? **Je ne vois pas en termes de santé publique les effets de l'interdit sur les modes de fonctionnement.** Par contre, la prévention, l'information, la responsabilisation des usagers, oui. Il faut arrêter de penser qu'interdire permettra de gérer les consommations. On sait qu'il faut encadrer, mais pas trop pour ne pas clandestiniser.

« RIEN NE PROUVE - ET MÊME TOUT PROUVE LE CONTRAIRE - QU'UNE LOI DURE ET RÉPRESSIVE VA ENTRAÎNER UNE BAISSÉ DES CONSOMMATIONS »

Nicole Maestracci



DIDIER JAYLE

Rien ne prouve - et même tout prouve le contraire - qu'une loi dure et répressive va entraîner une baisse des consommations. **La France a une des lois les plus dures et une des consommations les plus élevées.** Mais même si la loi n'a pas de conséquences sur la consommation, la changer dans ce contexte est particulièrement délicat.

NICOLE MAESTRACCI

Il faut quand même arriver à un consensus sur ce qui est autorisé et ce qui est interdit et je suis assez d'accord sur le fait qu'il faut **réfléchir à l'endroit où l'on met le curseur pour les quantités autorisées, avec ou sans les actes préparatoires...** C'est là que doit porter l'ensemble du débat d'une société, pas seulement des experts, des intervenants en toxicomanie, des associations d'usagers. Sinon, on n'en sortira pas.

Laurent Appel



Se servir des expériences locales

LAURENT APPEL

Face au frein que représentent les conventions internationales, si on prenait les expériences locales pour - comme le suggère Jacques Barrot, le vice-président de la Commission européenne - **aménager la prohibition dans un cadre européen expérimental.** Il existe déjà des initiatives locales, régionales et nationales de pays qui expérimentent la dépénalisation de la consommation et de la possession simple, avec une tolérance pour l'autoproduction et la création de clubs d'usagers.

Des expériences qui fonctionnent en Espagne, au Portugal, en Belgique, en Hollande, en Allemagne ou en Tchéquie, qui autorise aussi la production de quantités limitées, et pas seulement de cannabis. Un pays qui synthétiserait la totalité de ces expériences aurait des salles de consommation à moindres risques, un accès au cannabis médicalisé, une dépénalisation de l'usage, un cadre général au-delà duquel des pro-

cédures pénales ou des contraventions sont enclenchées, qui permet à l'usager de produire et de consommer. **La fusion des politiques déjà pratiquées par nos voisins n'a rien à voir avec la politique actuelle française.** Et ces pays ne subissent ni sanctions politiques ni sanctions économiques. Faisons donc, une fois pour toutes, la synthèse de toutes ces politiques et posons-la sur la table avec force. Ça ne paraît pas impossible.

NICOLE MAESTRACCI

En ce qui concerne les salles de consommation, l'objectif est purement sanitaire, d'accès aux soins, de lutte contre la marginalité, etc., et les arguments sont assez clairs. Le cannabis thérapeutique, c'est pour moi tout à fait autre chose, c'est la même chose que la morphine ou l'héroïne et **s'il y a des bénéfices thérapeutiques, le cannabis doit être utilisé.** ●

« FAISONS DONC, UNE FOIS POUR TOUTES, LA SYNTHÈSE DE TOUTES CES POLITIQUES ET POSONS-LA SUR LA TABLE AVEC FORCE »



LES USAGERS DANS L'ÉCONOMIE DES DROGUES, LA SÉCURITÉ DES BIENS ET LA SÛRETÉ DES PERSONNES

Les stratégies économiques des usagers et le rapport à la loi (ce qu'elle oblige à faire ou à ne pas faire pour consommer, acquérir ou produire les substances) et la violence, subie ou créée par les usagers, la violence directement ou indirectement liée à la loi de 70.

RIEN N'A CHANGÉ

CATHERINE PECQUART directrice de l'association **Charonne**

J'ai commis il y a quelques années un article à partir de l'ouvrage *Drogues et criminalité, des relations complexes* du Canadien Serge Brochu. Comme rien n'a changé depuis, mon article et la synthèse faite en 2005 par Serge Brochu ne sont pas complètement décalés.

Cooccurrences entre usage et criminalité

L'histoire des drogues et de la criminalité est saturée de **préjugés qui ont la vie dure** et d'hypothèses présentées comme des vérités. Par exemple, le mythe persistant de l'escalade ou celui de la drogue comme cause principale de la délinquance. De fait, dans la vraie vie, on observe des cooccurrences entre usage de drogues et criminalité. L'ensemble des études citées par Serge Brochu, qui se base sur une littérature internationale extrêmement bien documentée, montre ainsi que l'usage de drogues illicites est plus élevé parmi les adolescents judiciairisés que parmi les adolescents normalement scolarisés. Malgré un biais évident, les drogues illicites apparaissent comme un facteur aggravant ou accélérateur des conduites délinquantes. Même chose chez les adultes : les études observent une prévalence plus élevée des consommations de drogues illicites (et licites) chez les contrevenants incarcérés. L'histoire des parcours montre cependant que les conduites délinquantes ont souvent précédé l'usage de drogues.

Mais si la majorité des contrevenants consomment des drogues illicites, cela ne présume pas de la nature du lien entre usage de drogues et criminalité. Les ados se limitent généralement à l'usage de cannabis mais ne deviennent pas dépendants, les usagers occasionnels ne sont pas plus délinquants que les non usagers, le passage de l'expérimentation à la toxicomanie n'est absolument pas la règle, et **le nombre de jeunes contrevenants qui consomment des drogues**

et qui ne deviendront ni criminels ni toxicomanes à l'âge adulte est largement majoritaire. Une proportion importante de jeunes contrevenants faisant usage de drogues va poursuivre sa consommation mais la moitié au moins l'interrompra spontanément. Si l'usage de drogues retarde la sortie de la délinquance, il s'inscrit plus dans un mode de vie que comme l'effet de délits commis sous l'effet des substances. Oh surprise : l'incarcération ne résout pas le problème des consommations.

Pas de lien de causalité

Quels sont les points de rencontre entre usage de drogues et délits ? Évidemment, toutes les drogues ne sont pas égales face au passage à l'acte délictuel mais il est **impossible de faire le lien de causalité entre tel type de drogue et tel type de comportement délinquant.** On peut par contre souligner le fait que les usagers de substances sont sans doute plus souvent que d'autres victimes d'actes non respectueux des lois,

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- Un produit ayant un effet sur le système nerveux central peut certes modifier les comportements mais aucune substance n'a de propriétés criminogènes universelles
- Certaines personnes auront plus de comportements délinquants lorsqu'elles sont intoxiquées
- Une minorité de consommateurs devient dépendante
- Le contexte répressif augmentant le coût des drogues, la répression et la prohibition génèrent en elles-mêmes une part de la criminalité
- Les personnes dépendantes et à faible revenu auront plus recours que d'autres à des comportements délictueux
- À tout stade du parcours des usagers, une intervention thérapeutique adéquate réduit leur recours à la délinquance
- Les rapports complexes entre drogue et criminalité doivent s'analyser à chaque fois en fonction du produit, de la personne et de son contexte



LE BOUM DE L'AUTOPRODUCTION

JEAN-PIERRE GALLAND
président du **Circ**

Fondateur du Collectif d'information et de recherche cannabique (Circ), je vais m'exprimer sur le cannabis et les stratégies des consommateurs de cannabis pour échapper à la police. L'autoproduction - qui est en augmentation depuis 1999, notamment grâce aux arguments pris dans « *Savoir plus, risquer moins* » - est une manière d'y échapper. En produisant son cannabis, on milite paradoxalement pour sa propre santé puisque les produits sont largement coupés. **Plus la répression augmente, plus l'autoproduction se développe.** Le Circ le disait, c'est ce qui se passe.

Selon le rapport de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), elle se développe dans tous les pays d'Europe, essentiellement pour usage personnel (dans 80% des cas). Toujours selon ce rapport, **47% des gens qui fument du cannabis affirment que c'est de l'herbe locale.** Bien loin des chiffres publiés en 2007 par l'Observatoire français (OFDT), selon lesquels 11,5% du cannabis consommé en France serait français. On est sûrement beaucoup plus loin que cela et, pour reprendre les paroles d'une chanson, « *le seul effet pervers de la prohibition, c'est l'autoproduction* ».

Ce que craint désormais l'OEDT, c'est le développement de cultures industrielles en France. Quelque chose qui va forcément se développer puisque c'est la seule façon de faire dans un système prohibitionniste. **On risque de passer de l'autoproduction artisanale aux plantations industrielles** du crime organisé. Dès lors, comment faire pour qu'il y ait une tolérance autour de l'autoproduction et quels seront les problèmes posés par ce type de culture ?

particulièrement lorsqu'ils sont sous l'effet d'une substance. D'autant que leur statut social les empêche généralement de poursuivre l'auteur de méfait à leur encontre.

Autre point de rencontre : la délinquance de nécessité, c'est-à-dire gérer le poids économique des drogues dans sa vie, et les crimes inquisitifs (pour se procurer de l'argent) ou les comportements non acceptés socialement (prostitution...) sont fréquents.

Comme toujours en matière de toxicomanie et d'addiction, **il n'y a pas de profil particulier chez les usagers délinquants.** Et si l'existence de troubles mentaux peut augmenter le risque d'usage et de contrevenir à la loi, il n'y a pas de lien entre comorbidité psychiatrique et comportement violent.

Dernier point sur ces cooccurrences entre usage de drogues et criminalité : l'illégalité des produits, qui augmente leur coût et complique leur accès, et le contexte répressif, qui accroît la stigmatisation et le rejet social de ces personnes. Les études montrent par ailleurs que les mesures sociosanitaires améliorent le statut des personnes et diminuent ainsi leurs comportements délinquants. ●

Cannabis et violence

FABRICE OLIVET

Dans la représentation que les gens ont des drogues, le cannabis est **le premier ingrédient de violence** (particulièrement après les récents règlements de compte à Marseille).

JEAN-PIERRE GALLAND

La plupart des gens qui fument du cannabis ne se considèrent pas comme des délinquants. **La seule violence pour eux, c'est celle de la police** avec une augmentation des interpellations (170 000 ces dernières années, dont 80% pour simple usage de cannabis). La violence que subissent les fumeurs de cannabis est celle de la police. **Et désormais, pour les autoproduteurs, celle des voleurs.** Une autre forme de violence qui se développe car le cannabis peut rapporter gros.

LAURENT APPEL

La protection de l'autoproduction restera un problème tant que le cannabis gardera sa valeur. Mais si on arrive à mettre en place une vraie acceptation de l'ensemble de la chaîne (de la production à la consommation) et un vrai travail avec l'ensemble des intervenants sociaux, on peut espérer que cette violence diminuera considérablement. La Hollande connaît actuellement un accroissement de la violence liée à la production parce que les Hollandais se sont arrêtés à la tolérance de la consommation et à la vente de petites quantités et n'ont jamais voulu aller au-delà. Si on veut vraiment limiter les impacts de l'usage en termes de violence et en termes économiques, **il faut aller très loin dans l'intégration sociale de la production, de la distribution et de la consommation.** Plus on ira dans la régulation publique, plus ça s'améliorera. ●

DEUX MONDES, DEUX RÉALITÉS :

DU QUOTIDIEN DES USAGERS FRÉQUENTANT LES STRUCTURE DE PREMIÈRE LIGNE... SERGE LONGÈRE président de l'AFR

Serge Longère



En tant que directeur de structure - l'association Proses qui gère deux centres d'accueil et un lieu d'hébergement -, je voudrais parler de cas concrets tels qu'on les voit dans les Caarud et à l'Association Française de Réduction des Risques. Un regard sur le quotidien des usagers fréquentant les structures de première ligne, c'est-à-dire **les usagers les plus mal en point et qui sont dans des difficultés multiples**, non seulement liées à l'usage de drogues mais surtout à leur situation de vie.

De fait dans l'illégalité

L'accueil inconditionnel de ce type de structure met en évidence un certain nombre de problématiques : l'absence d'accès aux soins, une grande précarité, la perte de ses droits, de ses papiers, voire d'identité. Des usagers sans ressources qui ont parfois recours à des « larcins » de toute

sorte (deal, revente de matériel volé, vols en magasin...) pour survivre. Pris dans ses consommations de stupéfiants, l'usager s'inscrit de fait dans l'illégalité en raison de ses consommations. Traqué, il a peur de se faire prendre et d'être incarcéré. Il a également tendance à multiplier d'autres actes délictueux, parfois en lien direct avec sa consommation, souvent en lien direct avec sa propre survie. Les usagers que nous côtoyons sont aussi pour beaucoup d'entre eux passés par l'incarcération, qui peut parfois renforcer ce parcours dans la délinquance. Il est d'ailleurs assez fréquent de voir des usagers qui avaient repris le travail en milieu carcéral se retrouver sans travail une fois sortis. Quand ils veulent travailler, l'absence de papiers en règle les conduit à le faire au black, donc en marge du système, une activité qui les amène une nouvelle fois dans l'illégalité et la clandestinité.

Parcours semé d'embûches

En ce qui concerne la sécurité des usagers, **tous les acteurs ont vu la répression s'installer avec les lois successives** (celle de 70 et toutes celles qui sont apparues en 2007), par exemple la présence policière aux abords des structures type Caarud ou Csapa ou à proximité des Distribox. L'usager doit en permanence rendre compte à la loi, jusque dans les structures où il vient pour être pris en charge, soigné, ou pour avoir du matériel de prévention. Tout cela renforce évidemment l'insécurité dans laquelle il se trouve et l'amène à prendre de

nouveaux risques, en tout cas pour ses consommations puisqu'il va hésiter à aller chercher du matériel. Quelque chose qui est vraiment compliqué. Autant d'éléments contextuels qui amènent les usagers à rester dans l'illégalité parce que le chemin à parcourir pour s'en

« TRAQUÉ, IL A PEUR DE SE FAIRE PRENDRE ET D'ÊTRE INCARCÉRÉ. IL A ÉGALEMENT TENDANCE À MULTIPLIER D'AUTRES ACTES DÉLICTEUX, PARFOIS EN LIEN DIRECT AVEC SA CONSOMMATION, SOUVENT EN LIEN DIRECT AVEC SA PROPRE SURVIE »

sortir est fastidieux, semé d'embûches et parfois si compliqué que **laisser faire ou laisser tomber apparaît souvent comme la solution la plus simple**. Pour les usagers qui sont vraiment désinsérés, se réinscrire dans le chemin du droit commun, se réinsérer socialement avant de se réinsérer professionnellement, se réapproprier ses droits et une identité, demande énergie et pugnacité. On peut imaginer que les usagers, dans le parcours qui est le leur et sous l'emprise de leurs produits, puissent avoir du mal à s'inscrire dans cette démarche très difficile et parfois très longue. **Être dans le chemin de l'inégalité incite souvent à rester dans le chemin de l'illégalité** parce que la première des choses - la consommation de stupéfiants - est aujourd'hui pénalisée par la loi. ●

En marge de la société

KARIM TOUZANI Proses

Je vais parler des usagers qu'on voit dans les Caarud, en général ceux qui se sont cassé la gueule, qui ne sont donc pas représentatifs de l'ensemble des usagers.

Grande précarité

Ceux qui sont souvent SDF, souvent désociabilisés, qu'on n'arrive plus à gérer, pour qui travailler, se projeter dans l'avenir, voire prendre soin d'eux-mêmes au niveau médical, social ou autre, est extrêmement difficile. **Des gens qui sont avant tout en grande précarité avant d'être des usagers de drogues**, avec lesquels on voit beaucoup de système D (manche, recel, larcins, trafics, bagarres et la taule qui revient régulièrement). Des gens qui ont souvent des problèmes de gestion de leurs consommations plus par survie que par plaisir. Comme cet ancien sniper qui ne pouvait pas dormir ou être serein sans être défoncé ou bourré.

Système parallèle

Beaucoup de sans papiers aussi, qui n'ont pas la possibilité de travailler légalement, comme cet Angolais extrêmement actif qui a envie de faire des démarches, de s'en sortir, de travailler, mais tout lui est interdit. Alors, il deale de l'héro. Quand on l'a rencontré à sa sortie de prison où il avait travaillé, il savait qu'il ne pourrait plus le faire à l'extérieur. Il attend une Autorisation provisoire de séjour (APS) pour pouvoir travailler et s'il ne l'a pas, il redealera pour survivre. Étant dans un système parallèle, ils sont consommateurs, notamment parce que **la loi des parlementaires ne s'applique pas : puisqu'on l'enfreint une fois, on peut la réenfreindre, ce n'est pas si grave que ça.**

Toujours perçu comme un drogué

Mais l'important, c'est aussi la représentation de l'usager de drogues, celle que peuvent avoir les institutions, les médecins, les pharmaciens, les assistantes sociales, etc., et qui peut être extrêmement violente. S'il y a un vol dans une pièce où se trouvent neuf SDF et une personne connue comme étant consommatrice, **le responsable sera forcément l'usager de drogues**. Même s'il est sous substitution, parce qu'il est toujours perçu comme un drogué. Une violence renvoyée par les institutions et la population qui diabolisent l'usager de drogues. ●



Le poids des représentations

BENOIT DELAVAUT Sida Paroles

Quelques illustrations concrètes des représentations que peuvent avoir les professionnels : depuis la réforme de la loi du 5 mars 2007 sur les signalements d'enfants en danger, l'usage de drogues fait partie des critères de l'Aide sociale à l'enfance pour les placements d'urgence. Même si l'enfant n'est pas victime de maltraitance.

Compte tenu de leur parcours (grande précarité, usage de drogues, troubles du comportement, incarcérations...), quand on veut orienter quelqu'un vers les dispositifs de droit commun, l'hôpital psychiatrique nous répond qu'il n'est pas fou, le centre d'hébergement que s'il est à la rue, c'est parce qu'il est fou et qu'il consomme des produits, et les postcures, que le problème n'est pas sa consommation mais le fait qu'il soit fou et à la rue... **Pour beaucoup, l'usager de drogues reste un voleur et un menteur** et on travaille beaucoup sur les représentations. Enfin, nombre de personnes sont incarcérées pour simple usage, surtout depuis la loi sur la récidive. Pour ceux qui ont réussi à s'inscrire dans un parcours d'insertion, des histoires vieilles de trois ou quatre ans leur tombent dessus et il faut tout recommencer.

« UN GRAND ÉCART ENTRE CE QUE PENSENT LA POPULATION ET UNE BONNE PARTIE DES AUTORITÉS ET LES RÉALITÉS D'ÉTUDES « PLUS SÉRIEUSES » »

LAURENT APPEL

Réduire le prix des substances entraîne une réduction des stratégies délinquantes comme on en voyait du temps du gramme de cocaïne à 1 000 francs, d'héroïne à 1 200-1 400 francs. À l'époque, on avait un lien très direct entre pratiques criminelles et usage de substances en raison de la difficulté d'approvisionnement et du prix des substances. Aujourd'hui, ce lien n'existe plus que chez les gros consommateurs de cocaïne. Pourtant, le gouffre reste bien réel en matière de représentations. On n'en est plus aux casses de pharmacies, mais on a toujours la même image dans la société pour laquelle il y a toujours un lien très direct entre activités criminelles et consommation de drogues. Un vrai problème de représentations et **un grand écart entre ce que pensent la population et une bonne partie des autorités et les réalités d'études « plus sérieuses » et ce qu'on voit sur le terrain**. Le défi, c'est donc d'arriver à rétablir la balance et la vérité.

... À CELUI DES FREE PARTIES

RENAUD MAGNAN DE BORNIER Techno Plus

Intervenant depuis 1995 dans l'espace free techno, Techno Plus est une association composée de technos dont les objectifs sont la réduction des risques et l'épanouissement de la culture techno.

Usagers sans problèmes

On s'occupe à **plus de 90% d'usagers de drogues qui le vivent très très bien**, sans problème de précarité ou vis-à-vis de leurs consommations. La majorité d'entre eux sont bien intégrés, et investissent de faibles revenus dans leurs consommations, généralement limitées aux sorties. Les produits sont peu chers (3 ecstas pour 10 €, un trip pour 10 €), la coke et la MDMA (qui tournent entre 60 et 80 €) sont souvent achetées en coopérative, les consommateurs se rabattant le reste du temps sur le speed (10 € le gramme). Donc, des budgets assez limités. Pour la plupart des gens, **les revenus sont tirés d'activités licites (travail, argent de poche...)** qui suffisent à financer leurs consommations. Équivalent à celui consacré à l'alcool pour une soirée, le budget « produits » s'intègre au budget « sorties ».

Les seuls cas où les personnes se livrent à des activités illicites pour financer leur consommation concernent les gros consommateurs de produits chers (cocaïne, parfois kétamine, plus rarement héroïne), mais le lien de causalité peut souvent être inversé : au moment où ces personnes se lancent dans le trafic, elles ont souvent des consommations limitées qui ne nécessitent pas de revenus supplémentaires. Ce n'est donc pas pour financer leur consommation qu'elles se lancent dans le deal mais pour d'autres raisons, après un licenciement, avoir été mis à la porte par ses parents, pour dépanner des amis en



Benoît Delavault



Renaud Magnan de Bornier



manque de produit... C'est ensuite que leur consommation augmente et qu'il faut pallier au manque à gagner. Leur consommation augmente, les bénéfiques s'amenuisent, et leur activité finance leur consommation.

Forte solidarité

En free parties, les violences sont essentiellement exercées à l'encontre des dealers. Dans cet espace resserré, les gens se connaissent entre eux, parlent bons et mauvais plans, sont solidaires. Les arnaqueurs sont considérés comme des pécheurs vis-à-vis de la communauté et le fautif est mis sous pression par cette forte solidarité (25 personnes qui l'obli-

gent à rendre l'argent, surtout quand le produit est mauvais). Une attitude très bien intégrée par les dealers qui savent ce qui peut leur arriver et s'en méfient, le risque pouvant aller jusqu'à se faire lyncher comme c'est arrivé le premier mai dernier. Il y a aussi la violence entre dealers, mais généralement hors espace festif parce qu'il n'y a pas de contrôle de territoire à l'intérieur des free parties, pas de monopole, donc pas de lutte.

Reste enfin **la violence maximum, celle qui s'applique le plus : la violence étatique**, avec l'encadrement policier à l'extérieur des soirées, les contrôles systématiques à l'entrée ou à la sortie, une violence symbolique très durement ressentie car elle ne peut être gérée grâce à aux réseaux de solidarité interne. Avec aussi des effets pervers : sachant que le LSD ou la kétamine ne sont pas détectés par les tests salivaires, ceux qui conduisent consomment principalement ces deux produits. D'autres vident leurs poches avant d'arriver aux barrages et gobent tout pour limiter les risques en cas de contrôle. Je vous laisse imaginer ce que ça donne sur les risques au volant...

Dernier point qui ressort de nos observations de terrain : plus le déploiement policier avant les soirées augmente, moins le petit usager va

« LES ARNAQUEURS SONT CONSIDÉRÉS COMME DES PÉCHEURS VIS-À-VIS DE LA COMMUNAUTÉ ET LE FAUTIF EST MIS SOUS PRESSION PAR CETTE FORTE SOLIDARITÉ »

ramener des produits, et plus le trafic se limite à de gros revendeurs venus pour le profit, diminuant du même coup la qualité des produits présents sur le site. ●



Travailler avec les dealers ?

BENOIT DELAVAUT

De l'usager sans foi ni loi prêt à tout pour se procurer des drogues des années 1980, on est passé au dealer sans foi ni loi prêt à tout pour se faire du pognon sur les usagers de drogues. On pourrait aussi travailler avec eux.

RENAUD MAGNAN DE BORNIER

Un travail qu'on a commencé avec le flyer « Usage/revente » qu'on a mis deux ans à sortir parce que notre avocat nous disait « *Si vous sortez ça, je ne vous défendrai pas et vous allez vous en prendre plein la gueule* ». On a donc mis longtemps à le sortir. Mais avoir une **action sur l'origine du produit** serait vachement plus efficace.

LAURENT APPEL

Une voie à suivre, effectivement. Mais il faudrait aussi pouvoir augmenter le niveau d'autonomie des expériences locales car c'est typiquement le genre de chose qu'on devrait pouvoir faire à l'échelon local. **Travailler d'abord au niveau local pour étendre ensuite l'expérience** comme cela s'est fait en Suisse sur les scènes ouvertes puis les salles de shoot, mais c'est pour l'instant impossible en France.

La prohibition génératrice de violence...

FABRICE OLIVET

Il faudrait aussi parler de nos problèmes à nous, autrement dit, en quoi cette loi qui criminalise l'usage depuis quarante ans modifie notre rapport à la société ? En vous écoutant, on s'aperçoit qu'il y a à chaque fois une chose et son contraire : l'usager victime de la loi, qui le place en même temps en position d'être violent. Être dans des structures hors cadre, hors champ, hors la loi complètement, qui amènent à brasser un fric important conduit ensuite à tout faire pour garder ce niveau de vie. **La prohibition, c'est la sauvagerie**, et les premiers à en pâtir sont les usagers de drogues. Pour convaincre ceux qui sont par définition et pour des raisons morales hostiles à l'usage de drogues, il serait sûrement plus intéressant d'expliquer que cette violence, non seulement on ne la cautionne pas mais on en est victime et que **c'est la prohibition qui place dans des situations violentes malgré soi**.

BÉATRICE STAMBUL

La prohibition, par définition, fait des consommateurs de mauvais citoyens. Et à partir du moment où ils sont considérés comme de mauvais citoyens, pour ne pas dire délinquants, il est impossible d'améliorer leur situation. Il n'y a aucune régulation. **Mettre à l'écart un groupe de gens au motif qu'ils ont un comportement particulier est en soi-même générateur d'autres comportements à risques**, à partir du moment où ce que l'on fait est considéré comme illégal.

... ou pas

RENAUD MAGNAN DE BORNIER

Je pense que c'est l'inverse. Se rendre compte qu'on peut sortir du carcan des lois grâce à la solidarité interne peut aussi renforcer la solidarité entre citoyens. Il y a aussi des aspects positifs à la prohibition, comme il y en a eu avec la loi Mariani qui nous a obligés à faire des teufs plus petites qu'on contrôle mieux maintenant. Ce n'est pas tout noir ou tout blanc.

La prohibition, c'est aussi la solidarité. C'est le fait de prévenir en cas de contrôles, de partager si certains n'ont rien... Il ne faut pas toujours se placer dans ce que nous renvoie la société, du style « *les drogués, c'est un milieu de sauvages* ». **Je connais plus de gens qui vivent ça bien que de phénomènes de violence**. Dans les teufs, la violence est généralement absente du rapport à la drogue, c'est plus un rapport à la précarité.

Pourquoi passer quatre heures à parler du petit pour cent de personnes qui va avoir un rapport à la violence à travers la drogue alors qu'il y a probablement plus de 90-99% des personnes que ça ne concerne pas ? Si on fait tout un colloque pour dire que les usagers de drogues ont un problème de violence et sont très précaires, comment veut-on que les gens qui n'y connaissent rien puissent penser que cela ne concerne finalement que très peu d'entre eux ? ●

« EN QUOI CETTE LOI QUI CRIMINALISE L'USAGE DEPUIS QUARANTE ANS MODIFIE NOTRE RAPPORT À LA SOCIÉTÉ ? »



LES DROGUES, L'IMMIGRATION, LA BANLIEUE : ELABORATION D'UN OBJET POLITIQUE SENSIBLE

La superposition des questions de drogues à celle de l'immigration et des cités « sensibles », des banlieues. Un thème largement inspiré des États-Unis où un certain nombre d'organisations communautaires noires sont clairement engagées dans la lutte contre la prohibition malgré les nuisances évidentes de l'usage de drogues dans leur communauté. Des nuisances qu'elles mettent d'abord sur le dos de la prohibition et de la répression dont elles font l'objet, pas sur celui de la consommation.

LA PROHIBITION NE MARCHE PAS

FABRICE RIZZOLI *criminologue*

Face à un thème aussi vaste, je voudrais vous raconter comment un petit gars de banlieue (moi), arrivé à Paris dans les années 80 à un moment où on se piquait à l'héroïne dans les cages d'escalier, comment, alors que je pensais que la drogue c'était mal, j'en suis venu à étudier les phénomènes criminels (mafieux en particulier) pour finalement aboutir à la conclusion que **la prohibition renforce le pouvoir des mafias et du crime organisé.**

Les mafias italiennes

Les mafias italiennes sont certainement la forme de criminalité la plus aboutie mais aussi la plus étudiée. Avec, à chaque fois, la drogue en toile de fond. La mafia calabraise est aujourd'hui la plus puissante et le principal importateur de cocaïne en Europe.

Les mafias italiennes, ce sont six pouvoirs essentiels :

- La violence systémique (on édicte des règles et on tue pour préserver le clan).
- Le sentiment d'appartenir à un ordre supérieur, qui perdure quels que soient les régimes. C'est ce qui fait leur force et leur permet de recruter.
- On se lève chaque matin pour faire du réseau et du consensus social (distribution de faveurs, emploi à la mairie, permis de construire, rétablissement de l'eau et de l'électricité dans les quartiers populaires...). Un pouvoir largement renforcé par **le trafic de stupéfiants qui les a enrichies, leur a permis d'accéder à d'autres activités criminelles et d'embaucher.**
- Le conditionnement de la vie politique (certains clans arrivent à faire voter pour tel candidat, par exemple en échange de travaux publics).



Fabrice Rizzoli, Fabrice Olivet, Stéphane Gatignon



« C'EST L'ÉTUDE DU PHÉNOMÈNE DU CRIME ORGANISÉ ET DES DESSOUS DU TRAFIC QUI M'A PERMIS DE PASSER DE "LA DROGUE C'EST MAL" À "MIEUX VAUDRAIT RÉGULER" »

nel, que la criminalité organisée française qui approvisionne les petits réseaux est basée en Espagne. Alors que les peines sont de plus en plus sévères, la répression a donc une efficacité relative. Mais il y a encore trop peu de sources du point de vue des acteurs du crime organisé français.

Pour être efficace contre le crime organisé, une politique publique de régulation des drogues (à déterminer) permettrait non seulement de **diminuer l'accumulation illégale de capital** par les mafieux et les criminels, mais surtout de **couper le lien pervers existant en France entre le dealer et le consommateur, de réconcilier une partie de la jeunesse française avec le politique et de renforcer l'État de droit** après les échecs de la prohibition contre le crime organisé. ●

UNE TRAGÉDIE IGNORÉE

Développée à partir des années 70, la « guerre à la drogue » (une expression utilisée pour la première fois par Nixon en 1969) s'est aussi exercée dans les banlieues françaises, notamment dans les années 1980-90 au travers de « l'épidémie d'héroïne » comme l'appellent les addictologues. Une tragédie ignorée du grand public : pour un certain nombre de familles issues de l'immigration, les années 1980-90 sont synonymes de mort, soit par overdose, soit par sida, du fait de la consommation d'héroïne. Un traumatisme qui fait partie du non-dit, dont on n'a pas encore mesuré les effets. **Fabrice Olivet**

- L'accumulation illégale de capital avec infiltration dans les activités légales (en 2008, les mafias ont généré 130 milliards d'euros, soit 10% du PIB italien, la drogue, 53 milliards).

- Autre donnée fondamentale : le contrôle (militaire, par la violence) du territoire et la force transnationale.

Efficacité relative

Une fois devenu spécialiste des mafias italiennes et après avoir compris l'importance du rôle de la drogue, je me suis intéressé à la France. Et j'ai pris le cas du trafic de cannabis, notamment parce qu'en France, on n'a pas beaucoup de sources sur les autres trafics, moins encore sur les acteurs.

Selon l'Octris et l'OFDT, 80% du cannabis de l'Hexagone vient du Maroc, dont seulement 15% directement

(le reste passe par l'Espagne). Il arrive essentiellement par camion (50%) et par « go fast », un phénomène vraisemblablement surmédiatisé, ce qui stigmatise les quartiers. Illustrant une augmentation considérable de la consommation à partir des années 2000, les saisies sont passées de 20 tonnes en 1990 à 66 tonnes en 1996. Donc, la prohibition ne marche pas.

En regardant la répression dans le détail, on voit que **le cannabis est responsable de 71% des interpellations mais dans 8 cas sur 10 - et c'est là que ça ne va pas - pour de petites quantités** (67% des dealers sont interpellés pour vente au détail inférieure à 20 g). La répression s'abat sur ce type de commerce illicite.

Quelques éléments de réflexion. Du point de vue de la santé publique, il semble acquis que la consommation s'est banalisée (le produit est disponible et facilement accessible). Et du point de vue géocrimi-

Peut-on vraiment identifier les structures de la mafia italienne à ce qui se passe dans nos banlieues ? Une menace qui n'en est pas encore à son explosion mais avec effectivement des points communs comme le contrôle du territoire, les solidarités, les questions d'honneur... **Fabrice Olivet**

** Je suis aussi représentant de l'ONG Flare (flarenetwork.org) qui défend les droits fondamentaux contre le crime organisé, et je travaille pour un observatoire géopolitique des criminalités (geopolcrim.org). Si vous avez envie de vous divertir, je vous conseille également le site mafias.fr.*



structure la vie sociale, entraîne des problèmes économiques, de santé publique, de sécurité et de tranquillité. Mais aussi des problèmes démocratiques : morts violentes (7 en un an), on s'attaque aux forces de l'ordre (une nouvelle limite qui saute), il faut présenter sa carte d'identité dans les halls d'entrée pour pouvoir rentrer chez soi (90% des halls sont squattés) parce que ceux qui les contrôlent sont payés à la journée et ne connaissent plus les gens qui habitent là. Une violence très pesante avec **un nouveau phénomène depuis deux-trois ans : les armes sont massivement présentes.** Tout

Comment un élu se débrouille-t-il avec le trafic et les mafias ? Une question extrêmement importante qui revient à s'interroger : **la société française est-elle une société adulte capable de discuter et d'aborder les vrais sujets ?**

Totalement hors système

Je pense que nous vivons aujourd'hui dans une société qui implose, en crise politique, économique et sociale très importante, y compris dans le rapport au travail. Tout cela a explosé. Une situation de rupture par rapport au monde que nos parents ont connu et avec elle, l'arrivée d'une violence extrêmement forte. Nous allons vers un nouveau monde, une nouvelle société sans que ceux qui sont aux manettes en soient conscients.

« PLUS DE 800 ARRESTATIONS LIÉES AU TRAFIC EN 2009, MAIS LES PRODUITS TOURNENT TOUJOURS AUTANT »

En avance par rapport au reste, notamment en termes de violence, les villes sont un laboratoire : **lance-roquettes, société corrompue** (on donne un bakchich pour obtenir un logement), **esprit de la démerde pour s'en sortir** (acheter des fringues, une télé, réparer sa voiture...), des gens qui vivent totalement hors du système. Beaucoup d'employés communaux ont un deuxième emploi parce que 1 300 € ne suffisent généralement pas pour s'en sortir sans un pied dans l'économie de la débrouille. Dans des villes comme la nôtre, la moitié de la population vit dans la pauvreté. Et le monde économique, et dans une moindre mesure politique, ne montre pas l'exemple.

Mondes parallèles

Dans une ville de 51 000 habitants avec une centaine de pays d'origine sur les listes électorales, il faut avoir une vision cosmopolite.

Sevrans est historiquement un lieu de trafic de drogues très important, **un marché énorme qui dés-**

« ALORS QU'ON PRÉTEND QUE LA SÉCURITÉ EST GARANTIE PAR LA LOI DE 70, CE SONT PEUT-ÊTRE LES MAFIAS ET L'INSÉCURITÉ QUI PROFITENT LE PLUS DES LOIS SÉCURITAIRES » FABRICE OLIVET

le monde s'arme, il n'y a plus de repères. Un climat plutôt lourd avec une porosité inquiétante entre trafic de drogues et trafic d'armes.

C'est donc compliqué à gérer. On essaye d'avancer grâce aux jardins partagés ou à la rénovation urbaine, qui permet aux gens de retrouver une certaine dignité même si le trafic persiste. On vient d'inaugurer avec le préfet une centaine de parcelles de jardins partagés à 50 m d'un des plus gros lieux de deal de France. Des mondes parallèles, chacun vit dans son coin.

Côté police, nous avons depuis quatre ans un Groupement local de traitement de la délinquance, uniquement sur la question des stupéfiants. Une vraie présence policière, mais pour quel résultat ? Plus de

800 arrestations liées au trafic en 2009, mais les produits tournent toujours autant. L'argent pourrait donc être dépensé autrement. D'autant que nous vivons dans un État d'exception : on voit peu de policiers le jour, mais la ville est complètement quadrillée la nuit alors qu'ils ne trouvent quasiment plus rien.

Aborder les choses globalement

Aujourd'hui, la question de la sortie de la prohibition - qui n'est pas seulement une question de dépénalisation ou de légalisation - doit faire partie du débat public parce qu'on est au bout de cette politique. Il faut aborder les choses différemment et le faire globalement. Pour moi, la question de la prohibition englobe 4 ou 5 thèmes. D'abord, **la santé publique**. Fumer étant désormais complètement banalisé, il faudrait informer des dangers comme on le fait pour l'alcoolisme, par exemple au travail. Il faut des grandes campagnes de prévention et d'explications.

Ensuite, **l'aspect économique** qui pose différentes questions. Celle de l'emploi : les petits dealers ne gagnent pas beaucoup d'argent (1 000-1 500 € par mois) mais Sevrans compte 40% de chômeurs chez

les moins de 25 ans alors que Roissy, le premier pôle économique d'Europe, est à 10 mn à vol d'oiseau. Celle de la **structuration** : une fois obtenue la légalisation, il faut que le commerce soit contrôlé par une sorte de Seita, ce qui permettrait également d'avoir des relations plus saines avec des pays comme le Maroc. Et celle des **circuits courts** : dans trente ans, 80% de la population vivra dans les zones urbaines. Il va donc falloir favoriser les circuits courts et avoir un vrai travail sur la question de l'agriculture (par exemple, travailler avec les agriculteurs sur des plantations d'herbe proches de Paris). La question économique est donc extrêmement large.

Reste la question de la **tranquillité publique** : quelle police et quel rapport police/population ? Et enfin, **une vraie question démocratique** : être au moins capable d'avoir le débat et d'avancer sur ces questions, mais aussi pouvoir rentrer chez soi sans avoir à montrer sa carte d'identité ou passer aux détecteurs de métaux dans les halls d'immeuble. Sans en arriver à la mafia italienne, demain, le maire de Sevrans sera peut-être choisi par la mafia locale. Il y a aujourd'hui un vrai enjeu démocratique à parler, et à ne pas se limiter à « *faut-il légaliser ou pas* ». Il faut prendre l'ensemble. Sortir de la prohibition, c'est lutter contre le crime organisé. ●



Comment convaincre les habitants ?

FABRICE OLIVET

Cela conforte vraiment le fait que selon l'appartenance sociale, la réalité de la prohibition et donc de l'usage de drogues est complètement différente. La violence décrite à Sevran est une réalité, une réalité liée aux à-côtés de l'usage de drogues, le spectacle des conséquences de la prohibition. Pourtant, ces habitants qui vivent au quotidien les nuisances les plus terribles, **ceux qui auraient le plus à gagner d'une régulation de la politique des drogues, sont peut-être les plus difficiles à convaincre** de nos arguments. D'où l'intérêt de ce débat. Comment les convaincre et comment changer cette situation ?

FABRICE RIZZOLI

C'est vrai que les personnes des milieux populaires sont difficiles à convaincre, mais les autres aussi. Il est difficile d'amener des projets de réforme quand les gens ont comme représentation que « *la drogue, c'est mal* ». **Ayant personnellement mis dix-quinze ans à comprendre, j'accepte qu'on ne soit pas convaincu en discutant 5 mn avec moi.**

STÉPHANE GATIGNON

La question, c'est peut-on réellement ouvrir le débat dans ces quartiers ? Avec les positions que je prends, je me fais régulièrement allumer par d'anciens camarades du PC, du PS, de la droite. Et **si beaucoup d'élus pensent aujourd'hui qu'on ne s'en sortira pas et qu'il faut peut-être passer par des formes de légalisation, ils ne le disent pas ouvertement.** Mais les choses avancent très vite. Le fait que Vaillant se soit prononcé est fondamental parce que ça crédibilise la démarche. En un an, le débat a déjà évolué considérablement. Il faut réussir à faire bouger les lignes nationales, mais le problème, c'est la peur.

FABRICE OLIVET

Ce qui est terrible, c'est que l'épidémie de sida est justement **un argumentaire fantastique** pour la sortie de la prohibition parce que les morts ne sont pas morts d'avoir pris de l'héroïne mais parce qu'on leur a interdit de se shooter avec des seringues propres. Ça n'a pas été compris, peut-être aussi parce qu'il n'y a pas eu de débat là-dessus. C'est l'histoire du non-dit et du non-débat.

Où sont les usagers ?

AUDE LALANDE

On ne parle jamais des usagers dans les quartiers, seulement du trafic. Où sont-ils ?

STÉPHANE GATIGNON

Il y a une telle banalisation du cannabis que **les usagers sont partout**, y compris chez les employés communaux. Mais à Sevran, on vend aussi beaucoup à l'extérieur.

FABRICE OLIVET

Les usagers existent **mais ne se revendiquent pas comme tels** car c'est aussi un facteur déclenchant la violence (la chasse au tox). Dans les cités, les usagers sont partout, mais de là à se revendiquer comme tel, il y a un gros boulot à faire, à commencer par déconstruire l'image du toxico.

Les dealers face à la légalisation

JEAN-PIERRE GALLAND

Si on légalisait le cannabis, qu'en penseraient les dealers actuels ? **On ne fera pas sans eux.** Seraient-ils prêts ?

STÉPHANE GATIGNON

Même s'ils rentrent dans la légalité, ils ne se feront pas l'argent qu'ils se font aujourd'hui.

FABRICE RIZZOLI

Certains gros revendeurs seront à mon avis très intéressés par la légalisation d'une partie de leurs affaires.

LAURENT APPEL

Le stade intermédiaire, c'est par exemple celui de la tolérance à l'égard de l'autoproduction en groupe, qui crée des emplois (production, surveillance, distribution...) et qui a largement les moyens de les payer. Les clubs locaux de 5-600 adhérents généreraient en moyenne 100 000 € de chiffre d'affaires par mois. De vrais circuits courts de production et de distribution assureraient **le réemploi de ceux qui travaillent déjà dans le business.** Un vrai capital emploi et produit (mais pas pour les grossistes actuels). ●

SALLES DE CONSOMMATION À MOINDRES RISQUES : LA CONFRONTATION ENTRE USAGERS DE DROGUES ET RIVERAINS EST-ELLE INÉLUCTABLE ?

Une antithèse du thème choisi pour la journée : ce que l'on peut faire sans changer la loi.

Véronique Dubarry et Sylvie Wieviorka

CONVAINCRE LES HABITANTS...

VÉRONIQUE DUBARRY Europe Écologie
adjointe au maire de Paris

L'important, c'est qu'au-delà des débats, il y a une 3^e composante : les habitants, qui n'ont encore qu'une assez vague idée de ce que cela peut être, avec parfois des réactions de rejet extrêmement fortes. Quand on a ouvert la rue Beaurepaire, ça a fini par se savoir et ça a provoqué une boule de feu. Il fallait discuter avant avec les habitants. **Il faut travailler au plus près avec eux**, les convaincre, y compris en faisant miroiter la tranquillité publique à laquelle ils aspirent. Même si c'est loin d'être le seul argument en faveur des salles de consommation. Il faut d'office ouvrir plusieurs salles (en fonction des lieux, des produits...), et multiplier les réunions de quartier pour informer objectivement, méthodologiquement. La discussion doit être organisée, à nous élus de la mettre en scène.

SYLVIE WIEVIORKA Conseillère PS
de Paris, élue du II^e arrondissement

Mise en place depuis 2002 par la mairie de Paris, la mission Toxicomanie participe au financement de nombreuses structures (comme la Coordination 18), tout en aidant les associations et les riverains grâce au travail de médiation.

Nous n'avons pas eu les mêmes problèmes avec l'ouverture du 110 les Halles. S'il y a une décision politique, il faut dire « *c'est décidé, on le fera* », et expliquer pourquoi. À un moment donné, les élus décident et les discussions ne portent que sur la manière de le faire (l'endroit où les implanter, les horaires d'ouverture...). Associant riverains, police, etc., le comité de suivi du 110 se réunit encore régulièrement. Il faut faire en sorte que l'implantation se passe le mieux possible, et **assumer nos responsabilités**.



PATRICK PADOVANI Élu UMP
adjoint au maire de Marseille

Marseille est l'une des premières villes de France à avoir lancé des programmes de réduction des risques, dès 1995 via sa mission Sida toxicomanie. Pour notre sleep-in près de la gare, nous avons travaillé avec la police et les habitants. Nous avons essayé de **sensibiliser la population au fait que ce n'était pas en déplaçant le lieu qu'on résoudrait le problème.** ●

... LES POLITIQUES...

SYLVIE WIEVIORKA

Nous avons été sensibilisés au problème des salles de consommation grâce à la Journée mondiale de lutte contre les hépatites. Des élus se sont mobilisés, le Conseil de Paris a financé les missions d'études (débat de fond, visites de salles étrangères...) de l'association Élus, santé, territoire, avec séminaire de rendu et prise de position. **Une mobilisation importante et sérieuse.**

VÉRONIQUE DUBARRY

Le travail de lobbying doit aussi se poursuivre auprès des élus. Dans de nombreux arrondissements, beaucoup d'élus n'ont pas forcément suivi le séminaire et les missions d'information d'Élus, santé, territoire, et **il ne faudrait pas qu'ils prennent le contre-pied**

Miguel Gonzalez



de ce que nous pensons, y compris au sein des partis. Dès la semaine prochaine se réunira une mission parlementaire puis sénatoriale sur le sujet qu'il va aussi falloir convaincre. Des habitants bien informés allant voir les élus constituerait un poids supplémentaire. Notre travail pour les six prochains mois est d'arriver à mobiliser ce troisième pilier de lobbying que sont les habitants. On ne peut se reposer sur les seuls parlementaires pour enclencher le mouvement.

PATRICK PADOVANI

Les salles de consommation ont au moins l'avantage de rassembler trois partis politiques (UMP, PS, Europe Écologie). Les gens de mon parti étant au pouvoir, à nous de les convaincre de l'intérêt de cet outil indispensable. N'étant pas partisan du frontal, je ne souhaite **pas aller au conflit mais tenter de convaincre**, d'abord à Marseille où il y a aussi des opposants, et pas seulement au sein de l'UMP. Il faut convaincre des bienfaits de ces salles, surtout en termes de santé publique et de sécurité.

Patrick Padovani



MIGUEL GONZALEZ Asud

Alors que tous deux sont de droite, la salle de consommation de Madrid a ouvert contre l'avis du maire, grâce au président de la région. **Il ne faut pas baisser les bras**. Il n'y a jamais eu d'accord national en Espagne, le travail se fait au niveau local et régional.

JEAN-LOUIS BARA Safe

Ce qui est déterminant, c'est le poids de l'opinion. **Il faut d'abord gagner le débat de l'opinion publique** pour influencer le politique et il faut taper très fort. Il faut demander le maximum, ne pas s'encombrer de détails. Les salles de consommation ont montré que quand on demandait le maximum, on pouvait ouvrir un débat sur le restant des sujets (l'attitude vis-à-vis des usagers de drogues).

Seul le scandale permet d'ouvrir le débat, sinon ça ne fonctionne pas. 53% des Français se déclarent favorables à l'ouverture des salles, juste après un été d'explications. En expliquant, on peut retourner l'opinion publique assez favorablement.

« UN MOYEN DE REMÉDIER AU PROBLÈME MÉDICAL MAIS AUSSI DE RÉTABLIR LE LIEN SOCIAL »

... ET LES USAGERS

BÉATRICE STAMBUL

Asud Mars Say Yeah

Ça ne paraît **pas forcément plus évident parmi les usagers** dont certains ne sont pas convaincus de l'intérêt des salles de consommation.

SYLVIE WIEVIORKA

Il faut que les usagers ou leurs représentants comme Asud viennent avec nous dans les conseils de quartier pour **porter ce discours-là**.

PATRICK PADOVANI

Les associations de réduction des risques ont toujours été présentes dans toutes nos actions. C'est vrai que les salles de consommation ne sont pas seulement un moyen de remédier au problème médical **mais aussi de rétablir le lien social**. Si les Caarud ou autre ne leur conviennent pas, c'est aussi l'occasion de rétablir un contact plus fréquent et un lien social avec les usagers. Mais ce ne sont pas eux que nous avons à convaincre, ce sont d'abord les riverains avec des arguments de « bien-être » et après seulement, celui des usagers.

Jean-Louis Bara





LA SÉCURITÉ... ET CELLE DES USAGERS

FABRICE OLIVET Asud

Alors que dans les scènes ouvertes, la violence est extrême, on pose toujours cette question de la sécurité du point de vue des habitants, jamais de celui des usagers. Une question de sécurité physique pour les usagers qui sont les premiers concernés. **La sécurité des riverains est tributaire de celle des usagers.**

ANNE COPPEL

La sécurité des usagers concerne la sécurité des habitants puisque **plus la scène est violente, plus elle concerne les habitants.** Pacifier la scène permet de pacifier l'environnement. Mais les pratiques policières font aussi partie de la sécurité des usagers. Moins de violence pour chacun, donc pour tous.

« ON EST DÉJÀ PASSÉ DE LA SALLE D'INJECTION À LA SALLE DE CONSOMMATION, MAIS ON N'A PAS D'IDÉE PRÉCONÇUE SUR LA MANIÈRE DONT CELA SE PASSERA CONCRÈTEMENT »

AUDE LALANDE

On a effectivement laissé de côté un certain nombre de questions de droits et de respect parce qu'on se borne toujours à ce qu'on pense être le plus audible pour les adversaires. On aplaudit nos revendications vers le minimum alors qu'**il n'y a pas mieux que les représentants d'usagers pour parler des usagers.** Qu'ils soient présents dans les consultations (et non pas les seuls intervenants en toxicomanie) rendra peut-être les salles plus désirables, y compris parmi les usagers.

VÉRONIQUE DUBARRY

Dans les conseils de quartier, il faut aller dans le sens du poil, répondre aux interrogations des gens. Pour moi, le principal argument en faveur des salles de consommation, c'est la question sanitaire mais d'aucuns sont plus sensibles à la sécurité publique. Je suis élue du X^e arrondissement (gare du Nord, gare de l'Est...) et **les questions de sécurité et de tranquillité sont toujours posées en premier.** Les gens sont inquiets quand ils voient des seringues.

BÉATRICE STAMBUL

À Marseille, il y a une plus grande tolérance. Parfois des pétitions, mais surtout **un travail de longue date.** Les premiers distributeurs de seringues ont été installés il y a quinze ans après un véritable débat. Marseille est aussi une ville qui finance une formation d'éducation aux risques liés à l'injection, probablement la seule en France.

ET APRÈS ?

PATRICK PADOVANI

Nous avons déjà un comité d'experts qui réfléchit à un argumentaire, aux solutions à apporter (y compris les autres), à la manière de se positionner vis-à-vis des partenaires. J'espère arriver à un consensus marseillais en avril, sachant que **tout est déjà prêt** pour la mise en place. Nous sommes d'accord sur l'urgence. Le concret, c'est arriver à décider les instances nationales pour ne pas avoir à fermer la salle aussitôt.

DDIER JAYLE

Les salles de consommation étaient à l'origine inscrites dans le plan gouvernemental 2004-2008, 3-4 lignes qui sont restées jusqu'à la veille de sa publication et que Matignon a fait sauter en douce. **Un levier possible, c'est l'Europe.** Une manière d'évoluer serait de monter un mouvement au niveau européen pour ensuite le faire en France. Les villes ont aussi un rôle important à jouer. Il faut d'abord une volonté politique, ensuite administrative.

SYLVIE WIEVORKA

Il ne faut pas se figer dans un débat politique. Ce sera **peut-être un sujet de débat en 2012**, que la toxicomanie quitte les compétences de l'État pour devenir régionales.

VÉRONIQUE DUBARRY

La salle de consommation à la française n'existe pas. On est déjà passé de la salle d'injection à la salle de consommation (tous types de consommation) mais on n'a pas d'idée préconçue sur la manière dont cela se passera, sur ce que ça sera vraiment et concrètement. ●

**POINT ÉCOUTE DROGUES**

Hôpital de Soissons
46, av. du Général de Gaulle
02200 SOISSONS
03 23 75 74 38
point.ecoute@ch-soissons.fr

**CSST ACTES**

6, av de l'Olivetto
06000 NICE
04 93 53 17 00

**CAARUD ENTR'ACTES**

6 rue Offenbach
06000 NICE
04 93 16 00 49

**CAARUD YOZ**

5, rue Jean-Jacques Rousseau
08000 Charleville Mézières
03 24 26 68 95
www.yozinfos.org

**CAARUD 09**

32, rue des Chapeliers
09000 FOIX
06 42 57 45 14

**SLEEP'IN (PES 24h/24)**

8, rue Marcel Sembat
13001 MARSEILLE
04 91 62 84 84

**CENTRE AMPTA**

39 A, rue Nationale
13001 MARSEILLE
04 91 91 50 52

**CAARUD Bus 31/32 (7 j/7)**

4, avenue Rostand
13003 MARSEILLE
04 95 04 56 06
Bus métha 7J / 7
06 13 93 40 18
bus3132@orange.fr

**L'ELF / CAARUD THC**

6 rue des Guerriers
13604 Aix en Provence
04 42 96 44 52

**CAARUD KIT'KAP**

12 rue des Boissières
16000 Angoulême
06 19 78 21 13
05 45 92 86 77
caarud16@aides.org

**CAARUD 21**

30, Bd de Strasbourg
21000 DIJON
06 88 22 39 18
caarud@addictions-sedap.fr
accueil 9, bd Jeanne D'Arc, DIJON

**CAARUD SID'ARMOR**

1, rue du Pont Chapet
22000 SAINT-BRIEUC
02 96 33 05 98
sidarmor@9business.fr

**CSAPA SOLEA**

2, place René Payot
25000 BESANÇON
03 81 83 03 32
solea@addsea.fr

**CAARUD 27**

10 rue Chartraine 27000 Evreux
02 32 67 71 20 / 02 32 62 89 20
caarud27@hotmail.fr (13h-18 h lu,
jeu, sam.)

**LA TRE'V**

26, rue Émile Zola
30600 VAUVERT
04 66 88 75 30
latrev@wanadoo.fr

**CAARUD INTERMÈDE**

Clémence Isaure
2 bis, rue Clémence Isaure
31500 TOULOUSE
05 34 45 40 40
laboutique42@hotmail.com

**CAARUD LA CASE**

2, rue des Étables
33000 BORDEAUX
05 56 92 51 89
lacase.rdr@orange.fr

**CEID**

24, rue du Parlement Saint-Pierre
33000 BORDEAUX
05 56 44 84 86
ceid@ceid.asso.fr

**CAARUD RÉDUIRE LES RISQUES**

5, rue Fouques
34000 MONTPELLIER
04 67 58 01 01
reduirelesrisques@wanadoo.fr
Sète : permanence de rue,
place Aristide Briand, de 16h à 18h
Accueil collectif réservé aux femmes

**PASSERELLE 39**

35, cours Sully
39000 LONS-LE-SAUNIER
03 84 24 66 83
passerelle39@wanadoo.fr

**CSST/CAARUD RIMBAUD**

11, place de l'Hôtel de Ville
42100 SAINT-ÉTIENNE
04 77 21 31 13

**CAARUD LA PLAGE**

2, rue des Tanneries
43000 LE PUY-EN-VELAY
04 71 04 94 47
laplage-cdpa43@wanadoo.fr

**LA ROSE DES VENTS**

32, rue Roger Salengro
44600 SAINT-NAZAIRE
02 40 01 96 12
asso.larosedesvents@wanadoo.fr

**CAARUD ESPACE**

40, rue Perrier
45200 MONTARGIS
02 38 28 77 80
espace.asso@wanadoo.fr

**CAARUD 51**

62, Esplanade Fléchambault
51100 REIMS 03 26 06 14 80
caarud-anpaa51@orange.fr
tous les jours sauf mercredi matin

**LE CÈDRE BLEU**

CSAPA
8, av de Bretagne
59000 LILLE
03 20 08 16 61
Fax : 03 20 08 16 69
SLEEP' IN
247, bd Victor Hugo
59000 LILLE 03 28 04 53 80
cedre.bleu@wanadoo.fr

**TRACS 65 / CAARUD 65**

13 bis, rue gaston Manent
65000 Tarbes
06 23 73 01 81
05 62 93 66 55
tracs.65@orange.fr

**CAARUD ASCODE**

12, rue de la Tonnellerie, BP 52070
66011 PERPIGNAN Cedex
04 68 68 31 41
secret.ascode@free.fr

**ESPACE INDÉPENDANCE**

12, rue Kuhn 67000 STRASBOURG
03 88 52 04 04
contact@espace-independance.org

**CAARUD ARGILE**

69, av Aristide Briand 68200 MULHOUSE
03 89 59 87 60 argile@argile.fr

**CAARUD RUPTURES**

36, rue Burdeau 69001 LYON
04 78 39 34 89 ruptures@wanadoo.fr

**RADOT**

3, rue de la Bannière 69000 LYON
06 67 43 01 08

**ANPAA 83 - CSST**

8, rue Pressencé 83000 TOULON
04 94 92 53 50
csstoulon@anpa.asso.fr

**ANPAA 81**

10 rue Anne Veaute 81100 Castres
05 63 71 24 74 / 06 30 56 02 55
Vendredi 9h-11h : accueil collectif femmes
13h30 à 17h30 : accueil mixte
Albi : lundi et jeudi : 13h30 à 17h30
17 rue Athon / Permanence à Lavaur :
mardi : 14h-17h | rue Safran

**AVASTOFA**

73, bd de Stalingrad 83500
LA-SEYNE-SUR-MER
04 98 00 25 05
avastofa@wanadoo.fr

**CSAPA « LES WADS »****CAARUD « POINT DE CONTACT »**

26 rue du Wad Billy
57000 Metz
03 87 74 41 58



Échange de seringues
et réduction
des risques



Substitution
CSST/CSAPA



Consultation
cannabis / jeunes
consommateurs

PARIS IDF

 **APS CONTACT**
28, rue de la verrière, BP 75
77160 PROVINS / 01 64 08 99 47

 **BEAUREPAIRE (CAARUD)**
9, rue Beaurepaire 75010 PARIS
01 53 38 96 20
beaurepaire@charonne.asso.fr

 **BORÉAL (CAARUD) / LA TERRASSE**
64 ter, rue de Meaux 75019 PARIS
01 42 45 16 43

 **(CAARUD/CSST) GAÏA PARIS**
62 bis, rue Parmentier 75011 PARIS
01 77 72 22 00
accueil@gaia.easynetonline.net

 **(LA) CORDE RAIDE**
6, place Rutebeuf 75012 PARIS
01 43 42 53 00
lacorderaide@wanadoo.fr

 **(ASSOCIATION) CHARONNE**
3, quai d'Austerlitz 75013 PARIS
01 45 83 22 22
charonne@charonne.asso.fr

 **ÉMERGENCE**
6, rue de Richemont 75013 PARIS
01 53 82 81 70
urgence@imm.fr

 **ADAJE (CSST)**
9, rue Pauly 75014 PARIS
01 45 42 75 00 adaje.asos@adaje.org

 **BOUTIQUE 18**
58, blvd Ney 75018 PARIS
01 46 07 94 84

 **CSST SLEEP IN - SOS D.I.**
61 rue Pajol 75018 PARIS
01 42 09 55 99
sleepin18@group-sos.org

 **EGO (Espoir Goutte-d'Or)**
13, rue Saint-Luc 75018 PARIS
01 53 09 99 49 ego@ego.asso.fr

 **CSST CEDAT**
122, bd Carnot 78200 MANTES-LA-JOLIE
01 30 63 77 90
cedatmantes@ch-versailles.fr

INFOS - DOCS

CRIPS ÎLE-DE-FRANCE
Tour Maine-Montparnasse (4^e étage)
33, av du Maine, BP 53 / 75755 PARIS
Cedex 15 / 01 56 80 33 33 Fax : 01 56 80 33 00
www.lecrips-idf.net

 **CAARUD FRESSONNE**
3, rue Hoche 91260 JUVISY
01 69 06 06 06 fressonne@yahoo.fr

 **LA FRATRIE**
20, av du Général Gallieni
92000 NANTERRE
01 41 37 68 68
lafratrie@wanadoo.fr

 **LE TRAIT D'UNION**
154, rue du Vieux Pont de Sèvres
92100 BOULOGNE
01 41 41 98 01
contact@oppelia.fr

 **CAARUD SIDA PAROLES**
8, rue Victor Hugo
92700 COLOMBES
01 47 86 08 90

 **LA MOSAÏQUE**
40 ter, rue Marceau
93100 MONTREUIL
01 48 57 02 06 brigittecervyssi@chim.fr

 **PROSES**
89 bis, rue Alexis Pesnon
93100 MONTREUIL 01 43 60 33 22

 **DROGUES ET SOCIÉTÉ**
42, rue Saint-Simon
94000 CRÉTEIL
01 48 99 22 14
drogues.et.societe@wanadoo.fr

 **VISA 94**
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE
01 45 16 38 53
Port. 06 81 01 19 98
visa1@wanadoo.fr

 **MISSION XBT (Mdm)**
Analyse de produits
01 43 14 81 68
xbt@medecinsdumonde.net

 **MARMOTTAN (HÔPITAL)**
17, rue d'Armaillé 75017 PARIS
Tél. 01 45 74 00 04

 **CAARUD VILLE-HÔPITAL 77 SUD**
14, route de Montereau
77000 MELUN
01 64 10 06 24 / 06 77 81 50 50
caarud77sud@orange.fr

 **CAARUD ÉMERGENCES 77 NORD**
LCR Jules Raimu
allée Raimu 77200 TORCY
01 64 62 07 73 / 06 62 73 77 79
emergences.mlv@wanadoo.fr

AUTOSUPPORT - ENTRAIDE

ASUD
204-206, rue de Belleville
75020 PARIS
01 71 93 16 48
asud@club-internet.fr
secretariat@club-internet.fr
droits_des_ud@asud.org

CAARUD ASUD (MARSEILLE)
52, rue du Coq 13001 MARSEILLE
Tél. administratif 04 91 90 03 70
équipe 04 91 68 87 06
asud.mars@wanadoo.fr

ASUD EURE
10 rue Chartraîne
27000 Evreux
(Les lundi, jeudi et samedi de 13h
à 18h, le mardi de 14h à 17h).

ASUD NÎMES (CAARUD)
6 bis, rue Notre-Dame
30000 NÎMES
04 66 36 00 12
asudnimes@wanadoo.fr

CORRESPONDANT ASUD À NANTES
Alain Termolle 02 53 45 51 04

ASUD LOIRET
2, cloître Saint-Pierre-Le-Puellier
45000 ORLÉANS
02 38 77 00 27
asud.loiret@wanadoo.fr

LE TIPI
26 A, rue de la Bibliothèque
13001 MARSEILLE, Tél. 04 91 92 53 11
tipi@letipi.org

I CARE
3, place du Cygne
67000 STRASBOURG
06 74 92 46 94
rambaud.b@wanadoo.fr

KEEP SMILING
3, rue Baraban 69006 LYON
Tél./fax : 04 72 60 92 66
Port. 06 78 37 66 89 / 06 78 37 16 26
info@keep-smiling.com

ACT UP-PARIS
45, rue Sedaine 75011 PARIS
Tél. 01 48 06 13 89

CIRC-PARIS
21 ter, rue Voltaire 75011 PARIS
www.circ-asso.net

TECHNO +
5, passage de la Moselle 75019 PARIS
06 03 82 97 19
tplus@technoplus.org



Alcoolologie



Tabacologie



Hébergement
d'urgence, appart'
thérapeutique



Centre de dépistage
VIH/VHC

ADRESSES

CAARUD GÉRÉS PAR AIDES AUVERGNE/GRAND LANGUEDOC

AIDES Gard

24, rue Porte de France BP 183
30012 NÎMES Cedex 4
04 66 76 26 07
rdrcpp@aides30.org

AIDES Haute-Garonne

16, rue Etienne Billières 31300 TOULOUSE
05 34 31 36 60 aidesmp@aol.com

AIDES Béziers

20, avenue Joffre 34500 BÉZIERES
04 67 28 54 82
rdrcpp.aides34@orange.fr

AIDES Puy-de-Dôme

9, rue de la boucherie
63000 CLERMONT-FERRAND
04 73 99 01 01
aides63@aides63.org

SUD OUEST

AIDES Charente

12 rue des Boissières
16000 ANGOULÊME
05 45 92 86 77
charente@aides.org
caarud16@aides.org

AIDES Béarn LE SCUD

4, rue Serviez 64000 PAU
05 59 83 92 93
gpenyayre@aides.org

AIDES Pays basque LE SCUD

3, avenue Duvergier de Hauranne
64100 BAYONNE 05 59 55 41 10
ppbernard@aides.org

AIDES Deux-Sèvres

16, rue Nambot 79000 NIORT
05 49 17 03 53
caarud79@orange.fr

AIDES Vienne

129, bd Pont Achard 86000 POITIERS
05 49 42 45 45
caarud86@aides.org

AIDES Limousin

55 rue Bobillot 87000 LIMOGES
05 55 06 18 19
haute-vienne@aides.org

GRAND OUEST

AIDES Finistère LOVER PAUSE

16, rue Alexandre Ribot 29200 BREST
02 98 80 41 27
lover.pause@wanadoo.fr

AIDES Ille-et-Vilaine INTERM'AIDES

43, rue St Hélier 35000 RENNES
02 23 40 17 42
intermaides@wanadoo.fr

AIDES Indre-et-Loire

6, avenue de la Tranchée 37100 TOURS
02 47 38 43 18
ch.caarud.37@gmail.com

AIDES Vendée

21, rue des primevères
85000 LA-ROCHE-SUR-YON
02 51 47 78 88
aides-vendee@wanadoo.fr

NORD OUEST / ÎLE-DE-FRANCE

AIDES Délégation de Paris

16-18, quai de la Loire
75019 PARIS 01 53 24 12 00
delegation75@aides.org
Accueil du lundi au vendredi 14h -18h

AIDES N.O.I.F. (Nord-Ile de France)

119 rue des Pyrénées 75020 PARIS
01 53 27 63 00
noif@aides.org

AIDES Nord-Pas-de-Calais

5, rue Court Debout 59000 LILLE
03 28 52 05 10
rdrcpp.aidesnpdc@orange.fr

AIDES Haute-Normandie

32, rue aux Ours 76000 ROUEN
02 35 07 56 56
aides.rouen@wanadoo.fr

AIDES Yvelines

26, rue Gassicourt 78200
MANTES-LA-JOLIE
01 34 97 97 70 aides78@aidesidf.com

AIDES Seine-Saint-Denis

14, passage de l'Aqueduc
93200 SAINT DENIS
01 41 83 81 60
aides93@aidesidf.com

AIDES Val d'Oise

23, boulevard du Général Leclerc
95100 ARGENTEUIL 01 39 80 34 34
aides95@aidesidf.com

GRAND EST

AIDES Doubs

3 rue Ronchaux 25000 BESANÇON
03 81 81 80 00
delegation25@aides.org

AIDES Meurthe-et-Moselle

15, rue saint Nicolas 54000 NANCY
03 83 35 32 32
delegation54@aides.org

AIDES Moselle

45, rue Sente à My 57000 METZ Cedex I
03 87 75 10 42
delegation57@aides.org

AIDES Nièvre

9, rue Gambetta 58000 NEVERS
03 86 59 09 48
caarud58@aides.org

AIDES Bas-Rhin

21, rue de la Première Armée
67000 STRASBOURG
03 88 75 73 63
delegation67@aides.org

AIDES Haut-Rhin

27, avenue de Colmar 68100 MULHOUSE
03 89 45 54 46
delegation68@aides.org

AIDES 88

3 rue du Chapitre 88000 ÉPINAL
03 29 35 68 73
mderouault@aides.org

RHÔNE-ALPES / MÉDITERRANÉE

AIDES Ardèche

2, place champ du lavoir 07200 AUBENAS
04 75 93 29 29
aidesardeche@wanadoo.fr

AIDES Isère

8, rue du sergent Bobillot 38000 GRENOBLE
04 76 47 20 37
rdr.aides38@gmail.com

AIDES Var

2, rue Baudin 83000 TOULON
04 94 62 96 23
aides.var@orange.fr

AIDES Vaucluse LA BOUTIK

41, rue du portail Magnanen
84000 AVIGNON
04 90 86 80 80
aides84avignon@wanadoo.fr

Coquelicot 2011

Étude sur la santé des usagers de drogues et leurs besoins en matière de réduction des risques

QUI EST CONCERNÉ PAR CETTE ÉTUDE ?

L'étude Coquelicot s'adresse aux usagers de drogues majeurs ayant injecté ou sniffé au cours de la vie.

Cette recherche est menée par l'Institut de veille sanitaire (InVS) en collaboration avec l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) U988.

La participation des usagers de drogues à cette recherche est importante :

- parce qu'elle permettra de mieux connaître leur situation vis-à-vis du virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et des hépatites et d'améliorer la prévention et leur prise en charge ;
- **parce qu'elle va contribuer à adapter, au mieux, les politiques publiques de réduction des risques à destination des usagers de drogues.**

Sa réussite repose sur le volontariat.

COMMENT SE DÉROULERA L'ÉTUDE ?

- Entre mai et juillet 2011, des enquêteurs professionnels (soumis au secret médical) vont proposer aux usagers de drogues volontaires de répondre à **un questionnaire anonyme et confidentiel**.
- Cette étude se déroulera dans les villes de Bordeaux, Bègles, Aix-en-Provence, Marseille, Martigues, Lille, Roubaix, Tourcoing, Strasbourg, Schiltigheim, Paris, et dans les départements de la Seine-et-Marne et de la Seine-Saint-Denis.
- Aucune information ne permettra de retrouver l'identité de la personne interrogée. Ce questionnaire portera sur leur santé en général, leurs conditions de vie, leur histoire liée à la consommation, leurs besoins et attentes vis-à-vis des stratégies de réduction des risques.
- Dans le même temps, il leur sera proposé de donner quelques gouttes de sang sur un buvard afin de **tester le VIH, l'hépatite C et l'hépatite B exclusivement** (pas de recherche de produits stupéfiants).
- **Les résultats de ces tests ne seront pas communiqués, qu'ils soient positifs ou négatifs** parce que la participation est anonyme et rien dans le questionnaire ne permettra de retrouver la personne volontaire. Ensuite, parce que ces tests n'ont pas officiellement de valeur diagnostique pour le dépistage individuel.

Nous remercions les volontaires qui accepteront de participer à cette étude afin de faire progresser la recherche.

CONTACTS

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter : Marie Jauffret-Roustide, sociologue, responsable scientifique de l'étude – E-mail : coquelicot@invs.sante.fr

CANNABIS : SÉCURITÉ POUR TOUS

La criminalisation du cannabis ne sert à rien. La loi n'influence pas la décision de consommer ou pas. La répression professionnalise le trafic sans le résorber. La réponse pénale est inhumaine pour les usagers thérapeutiques. Elle est inefficace pour inciter à une gestion socialement acceptable de la consommation récréative et protéger les mineurs. Par contre, cette politique a des conséquences très négatives pour la société. Les organisations criminelles prospèrent sur ce marché noir, régendent de nombreux territoires et gangrènent l'économie et la vie quotidienne. La prohibition du cannabis est une source majeure d'insécurité.

DES REVENDICATIONS CITOYENNES

Les consommateurs de cannabis partagent le besoin de sécurité exprimé par l'ensemble de la population. Ils sont à la fois victimes de la répression et de la violence générée par le marché noir. Usagers et riverains subissent l'occupation de territoires par des gangs violents, ils sont conscients du grave péril que constituent le blanchiment et la corruption.

Afin de protéger efficacement toute la population, nous demandons une réforme de la loi de 70 de lutte contre la toxicomanie, incluant une régulation publique du marché du cannabis : Dépenalisation de la consommation privée, de la possession et de l'autoproduction pour usage personnel. Autorisation de cercles privés à but non lucratif regroupant des consommateurs majeurs afin d'organiser en filières courtes la production, la distribution et l'usage social.

Sécurité des usagers

Le cannabis ne serait plus le seul produit de consommation de masse échappant à tout contrôle de qualité et aux règles d'usage. Les autoproducteurs et les producteurs seraient légalement protégés contre le vol et le racket. Les usagers seraient soumis à une réglementation sanctionnant les conduites à risques sous l'emprise et la cession, même gratuite, aux mineurs.

Sécurité des territoires

L'adoption de ce modèle pragmatique de gestion devrait entraîner la fin du deal de rue et donc la libération des territoires dominés par les trafiquants de cannabis.

Sécurité pour la société

La limitation du marché noir diminuerait la masse de capitaux blanchis par les trafiquants, le risque de corruption pour protéger leur business, leur pouvoir sur des populations précaires.

Sécurité des familles

Une information objective serait plus efficace pour limiter les risques liés au cannabis que la stigmatisation et la désinformation actuelle. En favorisant un dialogue constructif dans les familles et entre adultes, elle s'articulerait autour de campagnes sur les effets, les pratiques pour réduire les risques, les dispositifs d'assistance aux usagers problématiques.

Sécurité de l'État et des finances publiques

Le marché noir du cannabis ne financerait plus des terroristes, des mafias et des dictatures. Les énormes budgets alloués à la répression pourraient être réorientés vers des actions plus prioritaires et efficaces. Le système de clubs du cannabis générerait des emplois officiels, des taxes et impôts. La fin de la chasse à la boulette contribuerait au retour de la confiance envers les autorités.

**ASUD APPELLE À PARTICIPER À LA MARCHÉ MONDIALE DU CANNABIS
SAMEDI 7 MAI 2011, 14H00, PARIS-BASTILLE**



MARCHÉ MONDIALE
DU CANNABIS